

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 9, No 47

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 5 AVRIL, 1945

Imprimé à Huntingdon, Qué.

## Les bouchers-épiciers ferment le jeudi et les marchands mercredi à 12.30

La question de la fermeture uniforme des magasins est une chose du passé — Les bouchers ferment le jeudi après-midi et les autres marchands le mercredi

Dernièrement trois associations de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield organisèrent un travail immense en vue d'en venir à une entente au sujet de la fermeture uniforme des magasins. En effet, la Chambre de Commerce des Jeunes, en collaboration avec la Chambre Senior et l'Association des Marchands Détaillants, fit une enquête pour savoir l'opinion de tous les marchands de la ville sur cette question.

Le président du comité d'étude de fermeture des commerces de la Chambre de Commerce des Jeunes

### IL PRESIDERA



Son Honneur le maire ROBERT CAUCHON, président du comité Industriel, qui présidera le grand banquet industriel qui aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, ce soir, à 7.30 heures.

de Salaberry-de-Valleyfield envoya un questionnaire à tous les marchands et la réponse démontra que la plus grande partie d'entr'eux étaient consentants de fermer la même après-midi. L'enquête a démontré que 87% des marchands étaient en faveur d'une fermeture uniforme, c'est-à-dire chaque mercredi après-midi à 12.30 heures p.m.

Les représentants de cette organisation ont rencontré la Chambre de Commerce Senior et l'Association des Marchands Détaillants, et il fut résolu que cette fermeture commencerait cette semaine. Les marchands devaient donc fermer leurs magasins mercredi après-midi, le 4 avril.

On fit imprimer plusieurs cartes qui furent distribuées mardi dernier à tous les magasins.

A la suite de cette distribution, les organisateurs apprirent que plusieurs marchands avaient changé d'idée. Les bouchers et les épiciers, pour de très bonnes raisons sans doute, ont décidé de fermer le jeudi après-midi à 12.30 heures p.m.

Donc la population de Valleyfield et des paroisses environnantes devra prendre note que le mercredi après-midi sera la journée de fermeture des marchands de marchandises sèches et le jeudi après-midi sera la journée des bouchers et des épiciers. Les semaines où il y aura des jours de fêtes, tous les magasins seront ouverts durant leur après-midi de congé.

Il est bien regrettable qu'après tant de travail, il n'existe pas encore une entente à ce sujet. L'acheteur aimerait beaucoup mieux que la fermeture ait lieu la même journée pour tous les magasins.

## LE COMITE DES ACTIVITES SPORTIVES DE LA ST-LAWRENCE ALLOYS



Rangée du bas, de gauche à droite: AZADE ROBICHAUD, vice-président; K.-C. COLEMAN, vice-président honoraire; ALBA SULLIVAN, président; ANDREW TURNBULL, président honoraire; GISELE MURPHY, Reine des Sports de la St-Lawrence; ROBERT TURNBULL, sr. vice-président de la St-Lawrence; ARTHUR CARON, gérant-directeur; JACK TURNBULL, vice-président honoraire; PHILIPPE VINET, vice-président.

2e rangée: EDGAR CARRIERE, organisateur; GODFROY BAYARD, assistant-gérant; RAOUL MONTPETIT, secrétaire-correspondant; JEAN ROCH, secrétaire-trésorier; W. DORAIS, secrétaire-archiviste; ADRIEN PROULX, organisateur; GERARD PRIMEAU, directeur; GERARD LEMAY, directeur. N'apparaît pas sur cette photo: Robert Myre, directeur.

## L'ouverture des cours de langue espagnole lundi, le 9

La Ligue Pan-Américaine, section Valleyfield, annonce l'ouverture officielle de ses cours d'espagnol, lundi soir prochain à l'Ecole d'Arts et Métiers, chemin Larocque.

Le président de la ligue M. Jean-Paul Le Pailleur a retenu les services d'un professeur très compétent en la personne du secrétaire des affaires inter-américaines de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, M. Emile-C. Gaudette.

Ce dernier est un linguiste distingué, parlant couramment la

### Initiation chez les Moose dimanche le 15 avril prochain

La prochaine initiation de l'Ordre Loyal des Moose, section Valleyfield, aura lieu dimanche, le 15 avril prochain, alors que plus de 60 candidats subiront les degrés de l'initiation. Un groupe imposant de candidats de la ville de Beauharnois, piloté par M. Arthur Caron, se rendront à Valleyfield à cette occasion pour être initiés.

Il y aura une autre assemblée prochainement pour dresser les dernières lignes de l'initiation du 15 avril prochain. Cette initiation, nous dit-on, sera une des mieux réussies à Valleyfield depuis quelques années.

## Partie de cartes à St-Timothée

Toute la population est priée d'encourager cette initiative —

C'est jeudi soir prochain qu'aura lieu en la salle paroissiale de St-Timothée la troisième partie de cartes annuelle, organisée par la Ligue des Anciens Retraitants de la paroisse de Saint-Timothée.

Il y aura plus de 20 prix de présence qui seront tirés au sort au cours de la soirée. L'admission à cette soirée récréative est fixée à 40 sous, montant qui donnera droit au vestiaire et au prix de présence.

Organisée au profit des oeuvres paroissiales, cette soirée sera sous la présidence de M. le curé André et du Rév. Père Placide, de la Maison du Christ-Roi, de Châteauguay.

Tous ceux qui désirent passer une soirée des plus agréables sont priés de se rendre à St-Timothée jeudi soir prochain, le 12 avril.

## CHAMPION DE LA LIGUE INDUSTRIELLE DE BEAUHARNOIS



Rangée du bas, de gauche à droite: A. LATOUR, gardien de but; R. LATOUR, défense; A. TURNBULL, président honoraire; ROBERT TURNBULL, sr. vice-président de la St-Lawrence; GISELE MURPHY, Reine des Sports de la St-Lawrence; ROSARIO LECOMPTE, défense; F. ROLLAND, défense; A. BOUCHARD, aile gauche.

2e rangée: A. CARON, gérant; P. MARCHAND, défense; E. MONNIERE, aile droite; MAJEAU, avant; A. MONNIERE, avant; G.-H. PRIMEAU, centre; LUCIEN TREMBLAY, centre; G. BAYARD, assistant-gérant.

3e rangée: C. PRICE, avant; M. LA-MOUREUX, avant; J. LEMAY, défense; M. PRIMEAU, avant, et L.-P. PRIMEAU, qui n'apparaît sur cette photo.



M. EMILE C. GAUDETTE

langue anglaise, espagnole et portugaise. Lors du grand concours d'essai littéraire en langue espagnole organisé l'an dernier dans tout le Canada par la Ligue Pan-Américaine, M. Gaudette se classait bon deuxième. C'est dire que les étudiants de Valleyfield auront un professeur émérite.

Les cours débuteront lundi soir le 9 avril à 7.45 hrs, pour se poursuivre jusqu'au 11 juin. Les frais d'inscriptions sont de cinq dollars. Pour toute information, s'adresser à Jean-P. LePailleur, tél. 1489.

### ELU PREFET



Dr L. CHEVREUILS, M.V., maire de Sainte-Martine, qui a été élu préfet du comté de Châteauguay lors de la réunion des maires du comté. Félicitations!

# M. M. Primeau, de St-Anicet est décédé lundi, le 26 mars dernier à l'âge de 82 ans

Un citoyen avantageusement connu à St-Anicet et dans le comté de Huntingdon — Toujours intéressé aux affaires religieuses, municipales et scolaires — Un ardent supporteur du parti libéral

Un des plus vieux citoyens de la paroisse de Saint-Anicet est décédé le 26 mars dernier dans la personne de M. Michel Primeau. Il était âgé de 82 ans.

M. Primeau, né à St-Stanislas de Kostka, s'établit au Nevada et dans l'Oregon dès son bas âge et il fut employé par la ville de Virginie pendant plusieurs années. Il retourna à St-Anicet il y a plus de 40 ans où il pratiqua avec succès le métier de cultivateur dans l'arrondissement connu sous le nom de Delmont. Il abandonna la culture il y a 30 ans pour s'établir dans le village de St-Anicet. Il fit la livraison du courrier pour la municipalité pendant plusieurs années et il construisit aussi plusieurs chemins dans la paroisse. C'était aussi M. Primeau qui était le propriétaire de la scierie.

Très actif dans les affaires municipales, religieuses, scolaires et politiques, un ardent supporteur du parti libéral, M. Primeau fut pendant plusieurs années un des principaux organisateurs de feu l'hon. James Robb et de M. Andrew Philips.

Doué d'une excellente mémoire et toujours intéressé aux événements internationaux, M. Primeau suivait les avancées des alliés au cours de cette guerre, très confiant du résultat final de ce conflit. Depuis le commencement de cette guerre il

n'avait qu'un but: voir le retour de son petit-fils, un capitaine avec les Corps des Ingénieurs aux Etats-Unis.

Une grande foule assistait aux funérailles qui eurent lieu dans l'église paroissiale mercredi dernier, le 28 mars. Le Rév. Père Oliva Primeau, S.J., de Boucherville, neveu du défunt officiait aux funérailles. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, Mme M. L. Primeau, deux enfants d'un premier mariage, Winnifred, Mme J. Maden, de Calgary, Alta., et J. Ulric Primeau, d'Edmonton, Alta. Il laisse aussi un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants. Une seule soeur lui survit, Mme Noémi Brunet, de Valleyfield, qui célébrait son 90e anniversaire de naissance en février dernier.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Une enquête menée par la National Tuberculosis Association à travers l'Amérique en 1940, a révélé que la moyenne de décès causés par la tuberculose s'estimait; parmi les professionnels, à 26,2 par 100,000 tandis que parmi les ouvriers spécialisés, à 102,1 par 100,000 et parmi les manoeuvres à 184,9 par 100,000.

## C'est bon d'être ici... Prenez un Coca-Cola



... ou aidant un soldat à se sentir chez lui

Quand un soldat est en permission, trois mots, Prenez un Coke, lui rappellent toute sa vie d'avant-guerre : : : les moments de la journée après l'école ou le travail, avec les copains et avec sa blonde. Le Coca-Cola glacé tient une place importante dans la vie canadienne. Il devrait avoir une place spéciale chez vous, dans votre glacière. Partout où les Canadiens vont, le Coca-Cola signifie la pause qui rafraîchit—est devenu un symbole de notre mode de vie bienveillant.

Embouteilleur autorisé de "COCA-COLA"  
MAJESTIC BOTTLING WORKS

Téléphone 1038

Valleyfield, P.Q.



Vous entendez naturellement les gens appeler le Coca-Cola par son abréviation amicale "Coke". Tous deux signifient le produit de qualité de The Coca-Cola Company of Canada, Limited.

## Etudier, c'est un métier et ces jeunes recherchent la vérité et veulent la saisir

Le métier d'étudiant est plein de sacrifices — "Tu peux, si tu le veux, nous aider dans notre noble tâche"

**L'ETUDIANT NE FAIT RIEN ???**  
L'autre jour, par un temps brumeux, je me promenais à travers les rues de la ville. Je n'étais pas pressé. Je marchais lentement faisant sonner dans le fond de mes goussets les quelques pièces de monnaie qui y restaient. Tout à coup, je me trouvai face à face avec Ti-Fred, celui qui me demande chaque fois qu'il me voit: "Vas-tu encore à l'école?" Ce jour-là, après s'être débité les bonjours habituels et les pronostics du temps, Ti-Fred souriant, me plaqua au visage sa fatale phrase:

— "Vas-tu encore à l'école?"  
— "Oui!" répondis-je brusquement, prêt à lui tomber dessus.  
— "Ne te fâche pas! Tu n'as pas raison d'être de mauvaise humeur. Il me semble que si j'avais la chance de ne rien faire comme toi, je..."  
"Tut, Tut!!..."

Je bouillais. Je me mets à gesticuler, à lui crier toutes sortes de choses sur l'importance de mon métier d'étudiant, et, voyant qu'il me regardait d'un air sceptique, écumant de rage, je partis bêtement, à grandes enjambées en me disant en moi-même, une larme dans le coeur. "Ti-Fred aussi!" C'en était un autre qui pensait qu'être étudiant, c'était ne rien faire.

Aujourd'hui, le soleil est beau, je suis de bonne humeur, je regrette ce que j'ai dit et fait à Ti-Fred. Je m'excuse de tout cela, Ti-Fred. Oublie-le. J'étais dans le spleen l'autre jour; d'ailleurs tu n'es pas le seul à croire que les étudiants fainéantissent. Mais tu sais, cela ne fait jamais bien plaisir de se faire dire que l'on ne fait rien, qu'on n'est pas utile à la société. C'est pour cela que je me suis fâché.

**ETUDIER C'EST UN METIER...**  
Etudier c'est un métier, bien que la plupart des gens croient sincèrement que nous sommes trop jeunes pour travailler à une oeuvre de quelque importance. Nous, étudiants, nous recherchons la vérité, nous voulons saisir la vérité, en vivre; nous voulons la comprendre pour ensuite la répandre parmi les hommes et ainsi donner à l'humani-

té un bonheur réel. La vérité dans le monde? C'est que toutes choses, toutes personnes poursuivent leurs fins naturelles. En d'autres mots; de l'ordre en tout et partout.

Tu vois maintenant, Ti-Fred, que nous avons un métier, que les étudiants travaillent comme tous les autres hommes de la planète.

**METIER DIFFICILE**  
Et je sais que tu ne t'es jamais arrêté à songer aux difficultés que rencontrent les étudiants pour accomplir leur tâche. C'est pour cela que je ne te tiens pas rancune. Les ouvriers, les paysans, et les professionnels n'ont qu'un but; il est défini. Aussitôt qu'ils blaisent, ils s'en aperçoivent et savent quand, comment et où donner le coup de barre. Le nôtre, notre but, est complexe, difficile. Il n'y a pas moyen de savoir si nous faisons fausse route; il faut se former à trois points de vue: moral, intellectuel, et physique. Il faut que nous développions une harmonie parfaite entre ces trois genres de facultés; il faut, à tout instant, opter pour une décision qui fait mal, et le plus souvent sans résultats apparents.

Nous, nous ne pouvons pas juger notre travail, comme l'ouvrier sa table, le paysan, son champ de blé, ou l'avocat, sa cause. Nous n'avons

pas de barème comme les autres bucherons de l'univers. Notre métier de périls, de risques, d'options. Voilà ce qui le rend peu facile.

**METIER DE SACRIFICES...**  
Le métier d'étudiant est aussi plein de sacrifices. Ah! Ti-Fred, tu ne peux pas t'imaginer comme c'est dur pour un jeune homme de 18 ans de s'enfermer dans un collège pendant dix mois et de travailler à sa formation. C'est vrai que nous avons beaucoup de jeux et plusieurs congés pour nous amuser. Mais je t'assure que souvent ce n'est pas tentatif de se rendre en classe par un de ces beaux matins de printemps, de s'asseoir au même pupitre, devant le même professeur et les mêmes livres, entouré des mêmes confrères.

Pour ma part, je suis tenté quelques fois de piétiner mes livres, de dire au professeur qu'il ne m'intéresse plus, que je ne veux plus entendre parler de Danton de Robespierre et de tous leurs gens.

Le pire Ti-Fred, c'est de m'humilier, de demander les permissions aux maîtres de discipline ou au directeur, de se préparer à un refus, de s'y résoudre. Beaucoup ne sont pas assez héroïques pour cela.

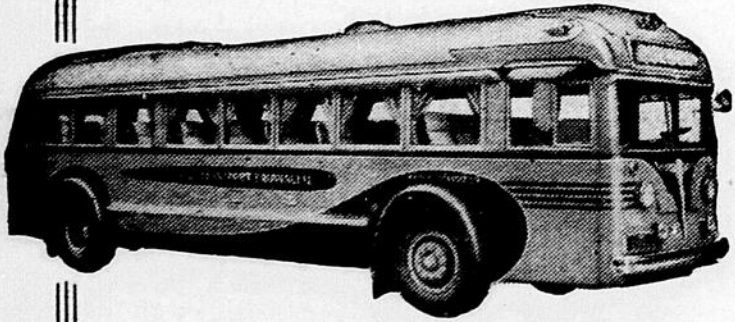
**METIER NOBLE**  
Une chance que nous avons la certitude d'exercer le métier le plus noble qui soit. (Sertillanges qualifie les étudiants de "consacrés".) Cela nous infuse une grande ardeur, nous donne la force de vaincre les difficultés qui surgissent et de supporter les sacrifices qui nous sont imposés par notre mode de vie.

Dans le collège, le couvent, le groupe étudie, cherche la vérité. Et puisque celle-ci émane de Dieu même (ne doit-on pas juger de la no-

(Suite à la page 7)

## Le DÉGEL au PRINTEMPS

affectera  
 **TEMPORAIREMENT**  
 nos horaires



Afin de coopérer avec le ministère de la voirie de la province de Québec, durant la période du dégel printanier, les autobus de la Compagnie de Transport Provincial n'excéderont pas la vitesse de 30 milles à l'heure.

Cependant, tous les départs se feront d'après l'horaire régulier. Toutefois, il se peut que les autobus soient retardés en cours de route et arrivent à destination quelque peu en retard.

Sur certaines grandes routes où les méfaits du dégel printanier sont plus grands, de plus petits autobus seront mis en circulation jusqu'à ce que l'état des routes redevienne normal.

Nous regrettons cette cause d'ennuis aux voyageurs, mais nous tenons à leur dire que cette situation n'est que temporaire. Dès la fin du dégel printanier, les autobus circuleront comme à l'ordinaire.



1188 ouest, rue DORCHESTER, Montréal

SE ROULE  
BIEN-  
A BON  
GOUT!

TABAC À CIGARETTES  
**SWEET  
CAPORAL**

La  
Gazette de Valleyfield  
et  
Le Courrier  
Pour les deux journaux  
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

LISEZ  
LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Marché Bellerive

Léo Garand, Prop.

104, Grande-Ille

Tél. 66

SPECIALS  
DE LA  
SEMAINE

Breakfast Bacon

Bacon à déjeuner  
au morceau

1b. 39c.

Steak délicatisé

1b. 35c

Fesse de veau

1b. 35c

Jambon dans la fesse

entier ou moitié

1b. 42c

## 15 BLESSES DANS UNE COLLISION

### Le bill de l'électrification rurale ne peut aider le colon ni le cultivateur: M. Mercier

Unissons-nous et travaillons ensemble pour les intérêts de notre comté, de notre province et de notre pays — M. Mercier exprime sa reconnaissance personnelle à l'Union Nationale

Le débat sur l'électrification rurale à l'Assemblée législative a fourni à l'hon. Adélar Godbout, l'occasion de démontrer que l'hon. Maurice Duplessis est en voie de détruire l'oeuvre nationale du parti libéral dans la création de l'Hydro-Québec. M. Honoré Mercier, député du comté de Châteauguay a aussi parlé sur cette question.

M. Honoré Mercier, député de Châteauguay, le troisième du nom à siéger à la Chambre, a parlé pour la première fois. Le petits-fils de l'hon. Honoré Mercier, fils de l'ancien ministre des Terres et Forêts, a prononcé un discours fort émouvant. Il a exprimé de beaux sentiments au premier ministre et au chef de l'opposition, se disant fier de servir dans les rangs du parti libéral, sous l'hon. Adélar Godbout. Bref, il s'est montré en tout point le digne fils de son père. Le député de Châteauguay a critiqué la loi Duplessis avec une logique serrée.

M. Honoré Mercier, Châteauguay — M. le président, (M. Teller), je veux tout d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence des comités. De plus, me serait-il permis de renouveler, cette fois, publiquement, un sentiment de reconnaissance à l'égard de l'hon. premier ministre pour l'attention toute particulière et si délicate qu'il a témoignée à ma famille. En 1936, ne tenant compte d'aucune partisanerie politique, il céda le poste important qu'est celui de la présidence de la Commission des Eaux Courantes à Honoré Mercier, mon père. L'année suivante, à la suite du triste événement que tous connaissent, de nouveau l'hon. premier ministre, avec la même largeur de vue, accordait à ma famille le moyen de subsistance. (Appl. unanimes). En mon nom et celui des miens, je lui offre de très sincères remerciements. Permettez-moi de témoigner à l'hon. chef de l'opposition toute ma fidèle et haute admiration et le fier sentiment que j'éprouve d'être dans ses rangs. (Nouveaux appl. à gauche). Je veux que les échos de cette Chambre apportent aux électeurs de Châteauguay ma reconnaissance.

A tous, même à ceux qui, comme ils en avaient le droit et la liberté, ont préféré l'un de mes adversaires, j'offre mes services, mon assistance et tout mon dévouement. Unissons-nous et travaillons ensemble pour

les intérêts de notre comté et de nos concitoyens.

Le bill à l'étude concerne l'électrification rurale, mais la province a déjà une loi qui pourvoit à l'éclairage de nos campagnes. Comment le gouvernement, qui a promis l'économie, peut-il concilier ses promesses avec ses actes, lui qui ne cesse de distribuer des millions ici et là, à tort et à travers. Prenons la question au point de vue pratique. Le bill ne peut aider le cultivateur et le colon à moins que le gouvernement ne change sa formule. Le bill dit en effet que la coopérative doit établir ses taux d'électricité de façon à couvrir les frais d'administration et d'exploitation, les sommes requises pour le service de sa dette et pour des réserves de toutes sortes. La majeure partie de ces déboursés pourrait être évitée par la loi de l'Hydro-Québec. La coopérative est une bonne formule, mais ce qui est condamnable, c'est la façon dont le gouvernement semble vouloir s'y prendre pour y arriver. La province possède trois organisations par lesquelles une coopérative peut éclairer la petite municipalité, le village ou le rang. C'est le département de l'agriculture, la régie des services publics et l'Hydro-Québec, l'une des plus belles réformes économiques et sociales apportées par le parti libéral aux citoyens de notre province.

Le cultivateur ne veut pas se charger de générateurs électriques, de barrages, de turbines, à moins que le gouvernement ne lui enseigne (Suite à la page 6)

Un autobus, à destination de Valleyfield, et une locomotive viennent en collision lundi soir dernier, à Ville LaSalle — Les passagers étaient des résidents de Valleyfield, Beauharnois, Châteauguay et Montréal — La liste des blessés

Une collision qui aurait pu avoir des conséquences plus graves et plus désastreuses survint à Ville LaSalle, lundi soir dernier, vers 10.30 heures, alors qu'un autobus de la Compagnie de Transport Provincial se fit heurter par une locomotive.

On nous apprend que la locomotive frappa l'autobus et le projeta hors de la voie ferrée. Les blessés comprennent cinq femmes et dix hommes, tous des résidents de Valleyfield, Beauharnois, Châteauguay et Montréal. On les fit conduire à l'hôpital St-Joseph de Lachine où on leur prodigua des soins par ecchymoses et coupures.

Il appert qu'il pleuvait à torrents au moment de l'accident et que l'autobus se dirigeait vers Valleyfield, ayant quitté le terminus de la rue Dorchester quelques minutes auparavant. La locomotive dirigeait des wagons-frêts, au nombre de 13, sur la voie principale entre Highlands et la rue St-Ambroise, à Montréal. Le chauffeur de l'autobus, M. Adrien Bolleau, qui réside à 32, rue St-Louis, déclara qu'il fit l'arrêt réglementaire avant de s'aventurer sur la voie ferrée mais que la pluie l'empêcha de voir la locomotive qui voyageait à une vitesse

de quatre milles à l'heure, selon M. J. A. Sagala, 7821, rue Boyer, à Montréal.

La collision fut si violente que le moteur de l'autobus fut presque complètement arraché de la carrosserie proprement dite.

Le chef de Police Emile Lavallée, avec l'aide du constable Israël Caron, de Ville St-Pierre, fit enquête dans cette collision.

La liste des blessés comprend: Mme Cécile Rose, Hotel de Salaberry, Châteauguay; M. Thomas Yarnell, 25, avenue Durocher; M. Joseph Cécyle, un membre du Corps de la Prevoté, de Westmount; M. Edward T. Moynihan, Châteauguay Bassin; M. Durkett Kenneth Vincent, Châteauguay Bassin; M. A. Cantin, 712, rue Gilford, Montréal; Mlle Béatrice Alexandra Henry, 16, rue Dorchester, Châteauguay Bassin; M. Jos. Auger, Caughnawaga; Mlle Laurette Bertrand, Caughnawaga; Mme Théo Allen, 154, rue du Marché, Valleyfield; Mlle Simone Laberge, 247, rue Victoria, Valleyfield; M. T. Leduc, Châteauguay Bassin; M. G. Donaldson, 8, rue Gilmore, Châteauguay; M. Adrien Brazeau, 308, rue Bourget, Montréal; M. Frank Solhway, 43, rue St-Laurent, Beauharnois.

### Ligue de bowling Kilgour

Salle de Quilles Royal

VENDREDI, 23 MARS 1945

| Office            | P.J. | Tot.  | Moy.  |
|-------------------|------|-------|-------|
| Thérèse Giroux    | 30   | 2530  | 84.3  |
| M.-Laure Julien   | 30   | 2422  | 80.7  |
| Gaby Charette     | 27   | 2059  | 76.2  |
| Laurette Santerre | 33   | 2880  | 87.4  |
| Gérard Labonté    | 9    | 833   | 92.6  |
| Gérard Primeau    | 33   | 2197  | 96.9  |
| René Dussault     | 21   | 2002  | 95.3  |
| Jacques Primeau   | 33   | 3750  | 113.6 |
| Marcel Bourgie    | 33   | 4164  | 126.1 |
| Dummy             | 15   | 1005  | 66.9  |
|                   | 284  | 24842 | 94.3  |

| Table             | P.J. | Tot.  | Moy.  |
|-------------------|------|-------|-------|
| Margot Faubert    | 33   | 2653  | 80.4  |
| Jeanine Girard    | 30   | 2550  | 85.0  |
| Madeleine Laberge | 30   | 2174  | 72.4  |
| Fernande Viau     | 33   | 2540  | 77.0  |
| J.-P. Bissonnette | 33   | 3149  | 95.5  |
| G.-Henri Huot     | 30   | 3081  | 102.7 |
| Lucien Allard     | 32   | 3422  | 107.0 |
| Léo-Paul Huot     | 33   | 3744  | 113.4 |
| Dummy             | 10   | 705   | 70.5  |
|                   | 264  | 24018 | 91.3  |

(Suite à la page 6)

parce que la production américaine sera insuffisante pour rencontrer la demande, à cause de la pénurie de charbon. L'électricité nécessaire pour produire l'aluminium canadien est disponible à Shipshaw, Shawinigan et Beauharnois, tandis qu'une grande partie de l'énergie électrique, aux Etats-Unis, est produite par des usines à vapeur alimentées au charbon.

Les livraisons, d'après les nouveaux contrats, commenceront aux environs du 1er juillet et se compléteront le 31 décembre. Dans l'interval, l'Aluminum Company of Canada, Ltd. emploiera la main-d'oeuvre essentiellement nécessaire; on s'attend à ce que la plupart des nouveaux employés auront eu de l'expérience préalable dans cette industrie.

Les anciens contrats américains pour l'aluminium seront complétés à la date où commenceront les livraisons du nouveau contrat. L'achèvement des anciens contrats servira à repayer en entier la dette de l'Aluminum Company of Canada, Ltd. créée par les paiements et les prêts faits en anticipation par les Etats-Unis, il y a quelques années, lorsque le programme d'expansion de l'aluminium canadien fut commencé.

Le contrat est sujet à annulation n'importe quand, sur un avis de soixante-cinq jours, période durant laquelle la compagnie a le droit de livrer 90,275,000 livres. Il est prévu qu'en n'importe quel cas les Etats-Unis devront prendre livraison et payer un minimum total de 100,000,000 de livres d'après le nouveau contrat.

### Un nouveau contrat qui occasionnerait la réouverture de l'Aluminium à Beauharnois

Une commande passée par les Etats-Unis pour 250 millions de livres d'aluminium canadien — A Arvida, Shawinigan et Beauharnois

L'Aluminum Company of Canada, Ltd, a annoncé hier que le nouveau contrat placé par les Etats-Unis pour 250,000,000 de livres d'aluminium canadien va créer 1,000 à 1,500 nouveaux emplois à Arvida, Shawinigan Falls et Beauharnois. Ce contrat a été placé au Canada

Du 1er Avril au 1er Novembre

NOTRE MAGASIN FERMERA LE

**MERCREDI, à midi**

(excepté la veille de fêtes)

LA COMPAGNIE **DION** LIMITEE

MAGASIN A RAYONS

VALLEYFIELD, P.Q.

# La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 733

Vol. 9 Jeudi, le 5 avril, 1945 No 47

## Les produits de la Montreal Cottons ont été en grande demande au cours de 1944

Une perte d'exploitation de \$447,319 sur les opérations de la Montreal Cottons Limited en 1944 — La compagnie a réalisé un bénéfice net de \$407,863 — Subventions: \$1,158,350

Les subventions payées sur les affaires transigées à des prix de plafonnement bien inférieurs à la valeur courante ont contre-balancé une perte d'exploitation de \$447,319 sur les opérations de Montreal Cottons Limited en 1944 et ont permis à la compagnie de réaliser un bénéfice net de \$407,863, soit l'équivalent de \$6.59 par action ordinaire après déduction des dividendes privilégiés. L'année précédente, la compagnie avait fait un bénéfice net de \$345,573 ou de \$4.52 par action ordinaire. Le remboursement de la dette obligatoire a augmenté le montant disponible pour les dividendes.

Payées par la Corporation de stabilisation des prix des denrées à la compagnie en compensation des pertes encourues en vendant des produits finis d'usage civil aux prix de 1940-41, en dépit de la hausse du coton et des autres éléments de prix de revient, les subventions se sont élevées à \$1,158,350 en 1944 comparativement à \$785,742 en 1943, alors que la perte d'exploitation se chiffrait à \$184,318. Les revenus provenant des placements et des loyers ont diminué de \$63,601 à \$50,602 et la provision pour les impôts sur le revenu et sur les bénéfices exceptionnels est passée de \$305,000 à \$353,670.

Après le paiement des dividendes trimestriels réguliers de 1% pour cent sur les actions privilégiées et

de 1 pour cent sur les actions ordinaires, le surplus de l'exercice s'est traduit par \$77,863. Un montant de \$100,000 versé à la caisse de retraite des employés a été prélevé au compte de surplus, qui a accusé une diminution de \$22,137 au total de \$1,378,302.

Le fonds de roulement est passé de \$4,064,225 à \$3,694,590 en 1944; les dépenses d'ordre capital n'ont été que de \$18,365 et la réserve de dépréciation a été fixée à \$400,000. Inclus dans l'avoir disponible de \$4,739,961 se trouvent les espèces en caisse de \$158,791, les comptes à recevoir de \$1,367,168 et les avances de \$112,878 aux employés pour l'achat d'obligations de la Victoire. Les principaux changements sont une réduction de \$1,744,970 à \$1,047,835 dans les inventaires et un accroissement de \$1,069,995 à \$2,053,239 dans les placements. Le passif exigible est de \$675,736 et accuse une diminution par rapport à \$759,390 en 1943.

M. G. Blair Gordon, président, mentionne que les produits de la compagnie ont été en grande demande dans le commerce durant toute l'année et qu'une grosse quantité de marchandises a aussi été livrée en vertu de contrats du gouvernement. Le coton brut a été disponible en grande quantité mais la rayonne était difficile à obtenir, de sorte que la production de fils et tissus de rayonne a été limitée.

## Notes Sociaux

(Suite de la page 9)

Le militaire René Gauthier de Sherbrooke, en congé pour quelques jours chez ses parents à Valleyfield.

Mme Prosper Séguin de Bellerive est de retour d'un voyage d'une semaine à Montréal chez sa fille Mme Léo Montpetit.

Mmes D. Lemay et R. Etchells de Bellerive ont passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Mlle Renée Dorais de Valleyfield rendait visite dimanche à son frère "Frère Octavien" de l'ordre des Franciscains à Québec.

Samedi soir dernier avait lieu à Coteau Station une joyeuse réunion à l'occasion du 17e anniversaire de naissance de Mlle Isabelle Galipeau. Après la présentation de nombreux cadeaux, il y eut chants, musique, danse et jeux de toutes sortes. Un délicieux goûter fut servi ensuite par l'héroïne de cette fête. Etaient présents: De Coteau: MM. Eddie Frederickson, Orey Nadon, Maurice Rhéaume, Gabriel Delage, Louis Constant, N. Asselin, Mlles Françoise St-Louis, Yolande Guernon, Carmelle Legroux, Thérèse Leroux, Isabelle Galipeau, Irène Castonguay, MM. et Mmes R. Asselin, Jules Galipeau; De Montréal: M. Bernard Galipeau, Mlles Noëlla

Poirier et Eveline Marleau, Madeleine Deschamps; De Strathmore: M. Bernard Legault, Mlles Pauline et Armande Desforges; De Valleyfield: M. Robert Vinet et Mlle Lucie Vinet; De St-Polycarpe: M. Louis Paiement.

M. Léopold Larente, représentant de la maison Duchesneau & Trudeau Ltée de Montréal, de passage à Valleyfield durant la semaine dernière.

M. et Mme Paul Clément du village Nitro, en promenade aux Cèdres pour les fêtes de Pâques.

Mlle Jeanne-d'Arc Joubarne, M. et Mme Hervé Joubarne et leur fille Monique rendaient visite dimanche à Sr. Marie de la Bienheureuse Marguerite des Anges de la Congrégation des Soeurs Marie Réparatrice ainsi qu'à M. et Mme Mauriel Joubarne.

Bonne fête à Jean-Claude Daoust de Bellerive qui célèbre aujourd'hui son 3e anniversaire de naissance. De la part de son père et de sa mère.

M. Adrien Asselin de Montréal, de passage à Valleyfield pour la fête de Pâques.

M. Ernest Beausoleil de Bellerive actuellement en vacances à Détroit, Michigan, chez sa fille, Mme Claude Thorpe.

Mlle Laurette Dubuc de Montréal passe quelques jours à Valleyfield.

# LES PETITES ANNONCES

## Payables d'avance

Pour votre rapport d'impôt sur le Revenu Pour mettre vos livres à date Voyez—  
**Robert Sauvé, B.A.**  
Etudes Commerciales Supérieures  
57, Nicholson T.É. 706

**Produits Familex**  
Représentant pour les quartiers CENTRE et OUEST.  
**EUGENE POIRIER**  
60, rue St-Isidore, VALLEYFIELD, P.Q.

**A VENDRE**  
Maison à vendre, 2 logements, située 260-260a, rue Champlain, Valleyfield. Aussi maison située à 25, rue Bissonnette, avec lots de 124x124. Conditions faciles. S'adresser à M. Jos. Blais, Hôtel Windsor, Valleyfield. 15-22-29-5p

**A VENDRE**  
Meubles à vendre, en parfaite condition et à prix d'aubaine. S'adresser au numéro 106, Canal Road, Beauharnois, téléphone 613-r-13. 26-29-5-9p

**A VENDRE**  
Arrache-patates neuf, à deux rangs, avec engrais chimique. S'adresser à M. Roméo Caza, tél. 2293, St-Anicet. 22-29-5-12c

**A VENDRE**  
Jument, 9 ans, 1200 lbs, garantie sans défaut, prix: \$65.00. Aussi, attelage de boggy presque neuf: \$28.00. S'adresser à M. Hervé Jeanneau, 21 rue Ste-Catherine, Beauharnois. 22-26-29-2c

**M. A. RIENDEAU**  
19, rue Boyer  
Tél. 201 - BEAUHARNOIS  
Agent pour la Cte  
**Massey-Harris**  
Réparations - Pièces de rechange en magasin  
DISTRICT:  
St-Timothée - St-Louis - St-Etienne - Melocheville - Bellevue - Woodlands.  
Vendeur Broche "STELCO"

Prompt rétablissement à Mlle Pauline Primeau actuellement en convalescence à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

M. et Mme Ambroise Beausoleil sont retournés à Smith-Falls, Ont., après avoir passé la fin de semaine à Valleyfield.

Mme Emile Crépin de Bellerive à Montréal pour lundi et mardi.

Mlles Yvonne Ménard et L. Déguire de Bellerive rendaient visite à leurs parents et amis de Coteau Station en fin de semaine.

M. et Mme Dolphé Perron ainsi que Mme Edmond Aubin et son fils Gilles de Bellerive étaient à Montréal pour la journée de Pâques.

Mlle Jeannine Toulouse de Valleyfield recevait dimanche la visite de sa soeur Yvette.

M. Léo Bourdeau de la R.C.-A.F., de Montréal, en permission chez sa soeur Mme Archille Gagné pour quelques jours.

M. Hubert Lachance de Longueuil en visite la semaine dernière chez M. et Mme E. Leboeuf de Valleyfield.

Voici les étapes suivies par la Ligue Antituberculeuse de Montréal dans sa lutte contre la tuberculose: Dépistage, infirmières visiteuses, hospitalisation, service social, éducation et réhabilitation.

**ON DEMANDE**  
On demande immédiatement une bonne ou servante pour travail dans une maison privée. Bonne condition à la personne intéressée.  
S'adresser à—  
237, rue Victoria Valleyfield, P.Q.

**A VENDRE**  
Magasin général, agent pour pneus et pâteure, marchandises générales, excellent logis pour habitation. Situé à 35 milles de Montréal.  
S'adresser à—  
**Jack Hart**  
St-Chrysostôme, P.Q. Comté de Châteauguay (29-5-C)

**EXAMEN DE LA VUE.** Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m.  
Ajustement et réparations de verres  
**LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.**  
BACHELIER EN OPTOMETRIE de l'Université de Montréal  
44, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD T.É. 1377-J.

**A VENDRE**  
Un bicycle en bonne condition, à très bon marché. S'adresser à 68, rue Mignonne, tél. 1035, Bellerive. (5-P)

**VENTE A L'ENCAN**  
à la résidence de M. John Todd, 3 milles à l'ouest d'Ormstown, et deux milles à l'est de Dewittville, sur la route no 4, LUNDI, le 9 AVRIL 1945, les effets suivants:  
18 vaches à lait, y compris 5 génisses de 2 ans, 13 seront fraîches à l'automne, 5 veaux du printemps, 4 génisses qui auront 2 ans sous peu, 4 génisses de 6 mois, 1 veau du printemps, taureau Holstein de 2 ans, 13 des bestiaux mentionnés sont des Ayrshires, bonne paire de chevaux de travail, truie, 4 jeune pourceaux, séparateur à crème, 7 bidons à lait de 8 gallons, passoire, rogneur, fanneuse, bobsleighs, mouleuse à grain, buggy, balance d'une capacité de 1200 et de 3000 livres, urne, poêle à l'huile, scie ronde, batteuse Lang avec souffleur, lieuse à grain M.H., charrue Boveau avec appareil pour tracteur, souffleur à blé-dinde, coupeur, voiture à foin, wagon double, charrue en fer, herse, semeuse, dompeuse, une quantité de foin, et plusieurs autres articles non mentionnés.

**VENTE A L'ENCAN**  
A la résidence de M. Abe Thompson, située à 1 mille à l'ouest de Kensington, chemin Beaver, SAME-DI, le 14 AVRIL, 1945, les articles suivants, appartenant à M. H. Cowan:  
15 vaches à lait, qui seront fraîches sous peu, 1 taureau pur-sang, génisses, 4 veaux pur-sang, 1 taureau Holstein d'un an, 2 chevaux de travail, wagon double, voiture à lait, meule, lieuse à grain, 2 attelages doubles, attelage à lait, fanneuse à grain, herse à disques, traineau à roches, chargeur à foin Case, avec huile, faucheuse de 6 pieds, coupeuse à paille, cultivateur, rateau à foin, herse à aplanir, semeuse à disques, voiture à foin, voiture double, traîneaux doubles, voiture à bois, traineau à lait, coupeur, charrue à deux sillons, voiture-carrée, charrue, 11 bidons à lait de 8 gallons, nettoyeur, et plusieurs autres articles.

Le tout sera vendu sans réserve puisque la terre a été louée pour l'année.  
Termes: Argent comptant.  
Vente à 1 heure précise  
F. J. DONNELLY, Encanteur

**A VENDRE**  
Un set de salle à dîner en parfaite condition, presque neuf. S'adresser à 207, rue du Marché, Valleyfield. (5-12-19-26-P)

**A VENDRE**  
1 banc de scie, en fonte. S'adresser à 67, rue Hannah, Beauharnois. (5-9-12-16-P)

**A VENDRE**  
Durant les sessions du Parlement, à Ottawa, les membres de la Chambre des Communes et du Sénat peuvent assister chaque semaine, sous les auspices de l'Office national du Film, à quatre représentations cinématographiques. Ces représentations sont données dans une des salles du Sénat.

**A VENDRE**  
Moise en parfait ordre, à vendre. S'adresser à 10, rue de la Beauce, Beauharnois. (5-9-P)

**A VENDRE**  
Ferme de 130 arpents, entièrement cultivable, située à 1 mille du village, proximité de la gare, de l'usine de lin et du moulin à farine. Maison et bâtiments modernes, eau courante, etc. S'adresser à Succession Albini Trudeau, St-Louis-de-Gonzague, comté de Beauharnois. (5-12-19-26-P)

## ASSURANCE-VIE

Alliance Nationale

### Emilien Drouin

représentant

Bureau: 44, rue Ste-Cécile  
Tél. 853

# Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE  
TOUTES SAISONS RENDEZ-  
VOUS CHEZ

### J.-L. Turcotte

NOUVEAUTES POUR DAMES  
FLEURS DE TOUTE OCCASION

203, Victoria Tél. 488  
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 5 avril, 1945

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

## Les Nouvelles Sociales

Mlle Agnès Chicoine de Québec était à Valleyfield, ces jours derniers, chez sa tante, Mme J. O. Clermont.

M. et Mme Joseph Lespérance, visitaient leurs enfants, M. et Mme Théodore Lespérance à Ville Jardin, en fin de semaine.

M. et Mme Maurice Provost, de Notre-Dame de Graces, ont passé Pâques dans la famille Henri Huneau.

M. et Mme Bertrand Girard, de Montréal, étaient dans la famille Frédéric Girard, dimanche dernier.

M. et Mme Oscar Latour étaient les invités de M. et Mme Léo Lemay, à Montréal, en fin de semaine.

M. et Mme Jean-Charles Labrosse, de Nitro, ont passé Pâques à Montréal, dans leur famille.

M. Lionel Cossette est présentement l'invité de son frère, M. Oswald Cossette, à Los Angeles, Californie. Il se rendra à l'île Catalina et reviendra au Canada par la Nouvelle Orleans.

M. Claude Marchand, de l'Université de Québec, a passé quelques jours dans sa famille à Valleyfield.

M. et Mme Yves Bousquet et leurs enfants sont partis ces jours derniers pour Granby, où ils habitent définitivement.

M. et Mme Malcolm Bews et leur fils Terry, visitaient M. et Mme J. V. Holland, à Nitro, ces jours derniers.

M. et Mme Ken Miners et M. et Mme Ian Vessie, de Nitro, sont revenus des Laurentides où ils avaient passé quelques jours.

M. Vincent Girard du Camp Borden a passé Pâques chez ses parents, M. et Mme Frédéric Girard.

Mlle Lise Poirier, d'Outremont, était l'hôte de sa tante, Mlle Irène Poirier, en fin de semaine.

M. et Mme Aimé Laurion et leurs enfants de Granby, ont passé quelques jours dans la famille Gustave Marchand.

M. et Mme L. Lemay de Montréal, visitaient leur famille à Bellevue, dimanche dernier.

Mme Archie Demers de Sutton, était l'invitée de M. et Mme R. W. Bowen et de M. et Mme L. Derrick, à Nitro, ces temps derniers.

M. et Mme P. E. Guillemette, de Grand'Mère et M. et Mme A. Dufour, de La Tuque, étaient dernière-

### NOS ENFANTS



La gentille GINETTE LEBOEUF, enfant de M. et Mme Emile Leboeuf, de Valleyfield, qui célébrait cette semaine son 5e anniversaire de naissance. Photo saisie à Noël 1944.

ment les invités de MM. et Mmes Ed. Rousseau et René Poulin, à Nitro.

M. et Mme Hervé Larocque et leurs fillettes Louise et Hélène, partiront au cours du mois pour Trois-Rivières, où ils habiteront définitivement.

M. et Mme Alfred Dufresne, de Val David, étaient dans la famille Joseph Lafleur, en fin de semaine dernière.

M. Gaston Girard de St-Jérôme, était dans sa famille en fin de semaine.

Mlle Anna Perron, de Montréal, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Hormisdas Phille, à Pâques.

M. Roger Lapointe, E.E.M., de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Raymond Lapointe.

Mme Henri Huneau était l'invitée de ses enfants, M. et Mme Maurice Provost, au début de la semaine.

M. Pierre Cadieux du club de Hockey Royal Junior, est à Toronto depuis vendredi dernier. Il a joué le St-Michel, samedi soir; il a aussi joué lundi et mercredi soir.

M. Gérard Desjean, de Petawawa, a passé quelques jours chez ses pa-

rents, M. et Mme Arthur Desjean. Le Dr Seville Cheff de Montréal, était l'hôte de la famille Zotique Perron, à Pâques.

Mme J. A. Hammond présentement l'invitée de sa fille, Mme L. A. McNabb, à Nitro.

M. C. D. Martin de Nitro, assistait à la convention du TNT à Chattanooga, Tenn., ces jours derniers. M. C. Scott Hannen, de Nitro, était de passage à Toronto, ces jours derniers.

Mme Alan MacDonald recevait les membres de la Société des Dames Missionnaires, la semaine dernière. Mmes T. L. Crossley, J. W. Jacobsen et A. Trott, de Nitro assistaient à la réunion.

M. Arthur Sullivan, Etudiant au d'Arcy McGee, à Montréal, a passé les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Arthur Sullivan.

M. Oscar Meloche, de Montréal, est présentement en visite chez ses enfants, M. et Mme George-André Meloche.

Mme André Deschamps, de Montréal, était l'invitée de sa mère, Mme Amédée Legault, mercredi dernier.

Le Dr et Mme Armand Frappier, d'Outremont, étaient dans la famille Noël Ostiguy, à Pâques.

Mlle Betty Stuart, d'Ottawa, était chez ses parents, M. et Mme W. Stuart, en fin de semaine dernière.

Mlle Gilberte Ostiguy était de passage à Montréal au début de la semaine.

M. et Mme Léon Leclerc et leur fils Pierre, de Nitro, ont passé une semaine à Ottawa, dans leur famille.

M. et Mme Ludger St-Jean, de Montréal, visitaient M. et Mme Aimé Paquette, à Pâques.

M. et Mme Ovide Laniel et Mlle Yvette Laniel, étaient les invités du Dr et Mme Jean-Marie Mousseau, à Montréal, dimanche.

M. Michael Horgan et Mlle Marian Horgan, étaient à Montréal samedi dernier.

Mme Paul Séguin de Vankleek Hill, était l'invitée de M. et Mme Lionel Frédette, ces jours derniers.

M. et Mme Marcel Bertrand ont passé Pâques dans leur famille à Montréal.

Mme Paul Lefebvre, Mlles Gaby Lefebvre et Françoise Bougie, ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mme Ernest Chasle était à Montréal samedi dernier.

M. Lorenzo Bilodeau, d'Abitibi, visitait son frère, M. Jean-Louis Bilodeau, de Valleyfield, la semaine dernière.

M. et Mme C. Rosen étaient à Montréal en fin de semaine.

Le Soldat Gérard Thibeault, de St-Polycarpe, a passé la fin de semaine à Valleyfield, en visite chez ses parents, M. et Mme Francis Thibeault.

M. et Mme Robert Laplante et M. Réal Saumure, de Montréal, rendaient visite à M. et Mme Joseph Saumure, de Valleyfield, en fin de semaine.

M. Valérien Plante, de Montréal, était de passage à Valleyfield, la semaine dernière, l'invité de M. et Mme Médard Plante.

Naissances  
A l'épouse de M. Philippe Boucher, née Marie-Reine Bilodeau, un fils, baptisé Joseph Henri Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme

## ETATS CIVILS

### Naissance

Forget: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 17 mars 1945, à M. et Mme Médard Forget, née Ido Lalonde, une fille, baptisée Marie Laurette Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Boucher. Porteuse, Mlle Rose Fleury. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Levac.

Quesnel: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 18 mars 1945, à M. et Mme Arthur Quesnel, née Yvette Sauvé, un fils, baptisé Joseph Georges Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lindsay. Porteuse, Mme J. Sauvé. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Laniel.

Ethier: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 18 mars 1945, à M. et Mme René Ethier, née Hélène Sauvé, une fille, baptisée Madeleine Marielle. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Sauvé. Porteuse, Mme Edgar Malboeuf. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Julien, curé à la paroisse du Sacré-Coeur.

Allard: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 19 mars 1945, à M. et Mme Lionel Allard, née Berthe Leroux, un fils, baptisé Joseph Gérard Robert. Parrain, M. Gérard Leroux. Marraine, Mlle Thérèse Leroux. Porteuse, Mme J. C. Leroux. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Pilon.

Labelle: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 20 mars 1945, à M. et Mme Georges Labelle, née Yvette Plante, un fils, baptisé Joseph Lucien André. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Bougie. Porteuse, Mme Ilda Belval. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Amyot.

Brossoit: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 20 mars 1945, à M. et Mme Lucien Brossoit, née Fernande Tessier, une fille, baptisée Marie

William Randle. Porteuse, Mme Philippe DeBonville.

Le 18 mars 1945, à l'épouse de M. René Ethier, née Hélène Sauvé, une fille, baptisée Marie Madeleine Marielle. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Sauvé, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Edgar Malboeuf. L'abbé Gonzague Lebeuf a baptisé l'enfant.

Le 25 mars 1945, à l'épouse de M. Léopold Gauthier, née Annette Leduc, une fille, baptisée Marie Lise Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Azaire Leduc, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Ferdinand Desrosiers, arrière grand-mère de l'enfant. L'abbé Gonzague Lebeuf baptisait l'enfant.

M. et Mme Maurice Lemieux recevaient dimanche dernier un groupe de parents et amis à l'occasion

### PUBLICATION DES NAISSANCES

Nous tenons à avertir nos abonnés qu'il nous fait plaisir de publier les naissances dans cette colonne, et ceci sans aucun frais. Il s'agit tout simplement de s'adresser à nos bureaux ou de nous faire parvenir une lettre dûment signée par un des parents de l'enfant.  
LA DIRECTION

Emérencienne Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Albondien Brossoit. Porteuse, Mme Elzéar Brossoit. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Amyot.

Leduc: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 31 mars 1945, à M. et Mme Charlemagne Leduc, née Simone Daoust, un fils, baptisé Joseph Laurent Normand Joslyn. Parrain, M. Laurent Daoust. Marraine, Mlle Marielle Daoust. Porteuse, Mlle Huguette Daoust. L'enfant fut baptisé par M. le curé Julien.

Gauthier: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 28 mars 1945, à M. et Mme Gérard Gauthier, née Irène Robillard, un fils, baptisé Joseph Roger Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Robillard. Porteuse, Mme Vincent St-Denis. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Levac.

Sauvé: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 31 mars 1945, à M. et Mme Fernand Sauvé, née Léontine Sanson, un fils, baptisé Joseph Raménus Jean-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Raménus Léger. Porteuse, Mme Alcide Sanson. L'enfant fut baptisé par Mgr Léger.

de leur 5e anniversaire de mariage. Mlle Irène Loiselle et M. Médard Loiselle, étaient de passage à Montréal, en fin de semaine.

Mme Salvaille était à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Alcide Châtigny recevaient à souper dimanche, à l'occasion de Pâques. Étaient présents: leurs enfants: Marcel, Pauline, Bernard et Jean-Claude Châtigny, M. et Mme Léopold Williams et leurs enfants, Fernand et Réal; M. et Mme Gérard Pineau de Montréal, Mme Antoinette Authot, Mlle Georgette Authot, M. Léandre Légaré et ses enfants, Lucile et Léo.

M. et Mme Paul Léger, leur fille Monique, rendaient visite à leur fille Sr. Pierre Paul, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, (Suite à la page 9)

## Examen de la vue

LUNETTES . . . LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

### T. A. Laniel

Optométriste diplômé

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation

### T. A. LANIEL

12, Nicholson

Téléphone 243

VALLEYFIELD, P.Q.

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

## PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

### Ligue de bowling Kilgour

(Suite de la page 3)

| Cabinet          | P.J. | Tot.  | Moy.  |
|------------------|------|-------|-------|
| Blanche Rochon   | 15   | 1055  | 67.1  |
| Lucille Huot     | 30   | 2506  | 83.5  |
| Mme L. Deschamps | 33   | 2879  | 87.1  |
| Louise Geoffrion | 24   | 2308  | 96.2  |
| Lucien Deschamps | 33   | 2984  | 90.5  |
| Henri Primeau    | 30   | 2960  | 90.5  |
| Marcel Goulet    | 30   | 3108  | 103.6 |
| Gérard Gendron   | 27   | 3232  | 119.7 |
| Dummy            | 42   | 3091  | 73.5  |
|                  | 264  | 24124 | 91.5  |

| Machine          | P.J. | Tot.  | Moy.  |
|------------------|------|-------|-------|
| Rita Faubert     | 24   | 1735  | 72.4  |
| Margaret Cregg   | 33   | 2707  | 82.1  |
| Reina Primeau    | 18   | 1311  | 72.9  |
| Mme P.-E. Giroux | 33   | 2570  | 77.9  |
| Albert Paquette  | 30   | 2708  | 90.2  |
| Léo-Paul Bourget | 9    | 805   | 89.4  |
| J.-M. Deschamps  | 24   | 2872  | 119.6 |
| P.-E. Giroux     | 27   | 2922  | 108.2 |
| J.-Paul Bourget  | 30   | 3571  | 119.0 |
| Dummy            | 36   | 2570  | 71.5  |
|                  | 264  | 23771 | 90.0  |

| BIG SIX—Garçons | P.J. | Moy.  |
|-----------------|------|-------|
| Marcel Bourgie  | 33   | 126.1 |
| Gérard Gendron  | 27   | 119.7 |
| J.-M. Deschamps | 24   | 119.6 |
| J.-Paul Bourgie | 30   | 119   |
| Jacques Primeau | 33   | 113.6 |
| Léo-Paul Huot   | 33   | 113.4 |

| Les autres        | P.J. | Moy.  |
|-------------------|------|-------|
| Paul-E. Giroux    | 27   | 108.2 |
| Lucien Allard     | 32   | 107   |
| Marcel Goulet     | 30   | 103.6 |
| G.-Henri Huot     | 30   | 98.6  |
| Gérard Primeau    | 33   | 96.9  |
| J.-P. Bissonnette | 33   | 95.5  |
| René Dussault     | 21   | 95.3  |
| Gérard Labonté    | 9    | 92.6  |
| Lucien Deschamps  | 33   | 90.5  |
| Albert Paquette   | 30   | 90.2  |
| Léo-P. Bourget    | 9    | 89.4  |

### Ormstown

#### Funérailles de Mme Manoir Montpetit

Jeudi, le 19 mars, à 10 heures, en l'église St-Malachie d'Ormstown, ont eu lieu les funérailles de Mme Manoir Montpetit, décédée le 16 mars, à l'âge de 71 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Paul Deguire. La chorale était sous la direction de M. Hector Crête, maître de chapelle.

Les porteurs étaient MM. Donat Montpetit, Florian Montpetit Valérien Montpetit et Raoul Brière.

Offrandes de messes: Mlle Albertine Fortier, trentain; Mlle Auréa Fortier, famille J.-Bte Hébert, M. et Mme Florian Montpetit, M. et Mme Valérien Montpetit, personnel enseignant de l'école de Salaberry, M. Joseph Fortier.

Bouquets spirituels: Rév. Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie et leurs élèves, couvent d'Ormstown; les élèves de l'école de Salaberry; Mlle Flore Trudeau.

Sympathies: Mlle Auréa Fortier, famille Octave Fortier, famille Joseph Fortier, Mlle Albertine Fortier, M. Donat Montpetit, M. A. Surprenant, M. Valérien Montpetit, Suzanne Montpetit, Lucien Brière, (Suite à la page 11)

### Le bill de...

(Suite de la page 3)

le moyen d'encalsser à l'usine même son nécessaire d'électricité pour une année. Le cultivateur ou le colon ne peut se charger de la transmission de l'électricité. Le cultivateur veut encore moins s'occuper de distribution. Je ne puis concevoir que le cultivateur abandonne la charrue pour devenir constructeur de barrages ou de centrales.

La loi de l'Hydro-Québec débarrasse le cultivateur de toutes ces corvées. Le cultivateur bien pensant a reconnu et reconnaîtra encore l'esprit généreux et loyal de l'hon. chef de l'opposition dans cette législation sociale.

|                   |                  |                 |                 |                  |               |                  |                    |                  |         |    |
|-------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|---------------|------------------|--------------------|------------------|---------|----|
| Plus haut simple  | Mme L. Deschamps | 33              | 87.1            | Mme P.-E. Giroux | 33            | 77.9             | Plus haut triple   |                  |         |    |
| Jean-Paul Bourgie | 186              | Jeannine Girard | 30              | 85.              | Fernande Viau | 33               | 77.                | Louise Geoffrion | 316     |    |
| Plus haut triple  | Thérèse Giroux   | 30              | 84.3            | Gaby Charette    | 27            | 76.2             | Position des clubs |                  |         |    |
| Jean-Paul Bourgie | 441              | Lucille Huot    | 30              | 83.5             | Reina Primeau | 18               | 72.9               | Office           | 33      |    |
|                   |                  | Les autres      |                 |                  | Rita Faubert  | 24               | 72.4               | Table            | 33      |    |
| BIG SIX—Filles    | P.J.             | Moy.            | Margaret Cregg  | 33               | 82.1          | Blanche Rochon   | 15                 | 67.1             | Machine | 33 |
| Louis Geoffrion   | 24               | 96.2            | M.-Laure Julien | 30               | 80.7          | Plus haut simple |                    |                  | Cabinet | 33 |
| Laurette Santerre | 33               | 87.2            | Margot Faubert  | 33               | 80.4          | Louise Geoffrion | 135                |                  |         | 72 |

Chaque village, chaque ville  
 sera encore mieux  
 cette fois!

## LES CANADIENS SONT LÀ!

Voici les résultats du 7e Emprunt. Dans chacune des 15 divisions de la Province, l'objectif a été dépassé.

OUI, les Canadiens sont là! Voyez avec quel enthousiasme ils ont répondu à l'appel du Pays au Septième Emprunt de la Victoire.

Cette fois encore, les Canadiens seront là! A la campagne comme à la ville, chacun voudra mettre l'épaule à la roue afin d'établir un nouveau record. Consultez la carte. Voyez

vos résultats. Dites-vous: "Je suis un combattant dans tel ou tel secteur. En achetant encore plus d'Obligations cette fois, je contribuerai à atteindre notre objectif et même à le dépasser." Au cours de la campagne de trois semaines qui s'annonce, que chacun de nous ait à coeur d'assurer à sa division un succès sans précédent.

\*Le vendeur d'Obligations de la Victoire est le porte-parole du combattant. Accueillons-le comme nous accueillerions l'un de nos gars. Le 8e Emprunt de la Victoire sera lancé le lundi 23 avril prochain.



Achetez PLUS  
 D'OBLIGATIONS du 8e EMPRUNT  
 lorsqu'il frappera à notre porte!

# La Chambre Rurale de St-Timothée formera sous peu un syndicat coopératif

Pour faire suite aux conférences prononcées au cours du mois dernier — Une belle initiative — Visite industrielle à Ste-Martine — Causerie de M. Nolasque April

La Chambre de Commerce Rurale de St-Timothée a terminée, mercredi soir dernier, une série de six conférences présentées pour le bien général de la Municipalité et particulièrement pour mieux faire connaître à la population les courants nouveaux qui semblent se dessiner dans l'économie sociale de notre nation.

Ont tour à tour entretenu l'auditoire: MM. Jean-Paul Lepailleur, professeur de l'Ecole Art et Métier de Valleyfield; Sauveur Gosselin, Agronome du District; Gérard Lagacé, gérant de la coopérative de Lin de Ste-Martine et professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine; Me Albert Leblanc, avocat de Valleyfield et président de la Société St-Jean-Baptiste de la région; Dr. Paul-Emile Lebourdais, médecin de St-Timothée. Le sens général de ces causeries a porté sur la coopération dans les diverses sphères de l'activité humaine.

Et comme dernier conférence la Chambre ne pouvait faire preuve de meilleur choix en demandant à M. Nolasque April, de l'Ecole de Ste-Martine, de préciser l'évolution de la coopérative à travers les divers pays du monde en général et au Canada en particulier. Après quelques mots de bienvenue du Président, M. J. Léo Montpetit, M. April fut présenté par M. Oville Julien, président du comité de l'Agriculture, M. le conférencier amena

lors son auditoire à un petit tour du monde coopératif.

Le mouvement coopératif fut en effet créé il y a cent ans de cela déjà dans une petite ville anglaise de nom de Rochedale, par un groupement de 28 pionniers, dont 27 hommes et une femme. Depuis, le mouvement s'est développé d'une façon formidable et remarquable en ce sens qu'il a germé particulièrement dans les milieux pauvres et indigents. C'est ainsi que grâce à lui, le Danemark a pu développer son industrie du bacon et du porc, que la Chine a pu se monter des usines d'explosif de premier plan, que la Norvège a pu se créer une marine marchande, la quatrième en puissance au monde; que les Etats-Unis ont pu mettre sur pieds les premières compagnies d'assurances coopératives, les manufactures coopératives pour fabrication d'engrais chimiques, de machines aratoires comme les tracteurs et autres instruments. Enfin, c'est grâce à l'esprit et au mouvement coopératif que le Canada et en particulier la Province de Québec, sont en train de reformer l'économie de la nation. Nous connaissons tous le magnifique développement de nos Caisses Populaires, de nos coopératives de production et de consommation, en particulier dans le district de Ste-Martine.

Et M. April continue en distinguant la coopérative de l'entreprise communiste en ce sens que le com-

## Etudier, c'est un ...

(Suite de la page 2)

blesse d'une classe par la noblesse de ses fins?) quel autre métier peut-être plus digne que celui dont ses artisans travaillent à saisir cette Vérité et à la répandre?

Notre métier est aussi le plus noble parce qu'il est le plus désintéressé; cette force, cette puissance qu'est la science ne doit pas tourner uniquement à notre bénéfice personnel mais à celui de toute la société.

### METIER IMPORTANT

Etre étudiant, c'est encore un métier important, le plus important; non seulement parce que la classe étudiante constitue 27% de la société, soit plus que n'importe quelle autre classe, mais parce qu'elle fournit les bases de toute oeuvre durable. Les ouvriers et tous les autres membres de la société donnent, tandis que nous, nous emmagasinons, nous ordonnons des trésors pour, dans quelques années, les transformer en actions fécondes. Le monde de demain sera ce que les étudiants d'aujourd'hui feront; il sera meilleur ou pire selon que nous aurons été, durant notre vie étudiante, consciencieux de notre mission.

C'est pourquoi, Ti-Fred, ne dis plus avec les autres que les étudiants ne font rien, que les étudiants s'amuse aux dépens de leurs parents. Pas seulement parce que le métier d'étudiant est le plus difficile, le plus noble et le plus important. Nous avons besoin de l'encouragement, de l'aide de tous vous autres pour avoir la force de ne pas nous refuser à notre mission.

Tu peux, si tu le veux, nous aider dans notre noble tâche.

Ton ami Louis.

muniste nie le droit de propriété par ses fermes collectives et que le coopératif divise simplement la propriété dans plusieurs titulaires. Le conférencier se prêta ensuite de bonne volonté à toutes les questions que voulu lui poser l'auditoire. Il fut ensuite remercié par M. Maurice Perron, aviseur légal de la Chambre.

De toutes ces conférences, une idée pratique verra bientôt jour à St-Timothée dans la formation d'un syndicat coopératif formé par la Chambre de Commerce, de délégués des conseils du village et de la paroisse de St-Timothée et d'autres membres des divers organismes locaux, comme L.C.C., la Ligue des Anciens Retraitants, La Caisse Populaire, etc. Cet organisme verra à l'établissement dans notre place d'une industrie adoptée à nos produits et aux marchés de l'après-guerre. La liste des membres en sera bientôt publiée.

Enfin, la Chambre de Commerce patronnera, le 13 avril prochain, une visite industrielle de toute la municipalité et de tous les intéressés aux usines coopératives de Ste-Martine.

Comme on le voit, il suffit de s'entendre pour réaliser, même chez nous au Canada français. (Com.)

**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE, COURBATURES,  
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,  
FATIGUE HABITUELLE,  
MANQUE D'APPÉTIT...

**PRENEZ LES  
PILULES MORO**

1565 ST-DENIS, MONTRÉAL 10

## Le Syndicat du Meuble présente "Vildac", drame

Mardi, le 10 avril, à 8 heures, p.m. en la salle du Collège de Beauhar- nois, le Syndicat National du Meuble, présente: "Vildac" drame espagnol en 3 actes et un comédie intitulée: "Le diner interrompu" en 1 acte de Ernest Doin.

Cette soirée sera sous la prési- dence de M. le Chanoine O. Bis- sonnette, curé. Ces deux pièces sont sous l'habile direction de M. Alfred Trottier, très bien connu de tous et dont la réputation n'est plus à faire en cette matière; le bro- sage des décors, est confié à M. Gaston Mercier qui a déjà prouvé

ses aptitudes, par le passé.

Voici les interprètes du drame: "Vildac" de C. T. D. Lévesque, avec costumes du temps: MM. Alfred Trottier, Jean Lemay, Lorenzo Côté, Ovilla Rochon, Jacques Trot- tier, Gérard Roussel, Lucien Des- champs, Maurice Fortier, Albert Paquette et Adrien Monnière. Et pour la comédie: "Le diner in- terrompu" d'Ernest Doin, les inter- prètes sont: MM. Alfred Trottier, Jacques Trottier, Gérard Roussel, Lucien Deschamps, et Maurice For- tier.

(Suite à la page 11)

## Chez nos hommes d'affaires

**Armand Hébert**  
C.P.A., C.A.  
Comptable public licencié  
44, rue Ste-Cécile, Tél. 1501  
VALLEYFIELD, P.Q.

**COURTOIS, FREDETTE & CIE**  
Comptables agréés  
Paul E. Courtois, C.A.  
Rosaire Courtois, C.A.  
Florian Fredette, C.A.  
Paul Gauvin, C.A.  
Victor Paul, C.A.  
P.-Yvan Desgranges, C.A.

**Philippe H. Boyer**  
Assurances  
La Sauvegarde - La Prévoyance  
92 Ch. Larocque, - Valleyfield  
Tél. 468-w

0 ouest, rue St-Jacques, Montréal,  
MARquette 1000  
Rue Ste-Cécile, Valleyfield, tél. 802

**Joseph Primeau**  
Courtier en assurances  
VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE  
RESPONSABILITE - ACCIDENTS  
Bur: Hotel de Ville, Tél. 282  
Res.: 239 St-Laurent, Tél. 50  
VALLEYFIELD

**LE BUREAU D'ASSURANCES**  
Aumais & Aumais Enrg.  
offre aux citoyens de cette ville  
l'inspection de leurs polices et  
ceci gratuitement.  
Tél. 452 75, rue Montcalm

**Bélanger & Godbout**  
ASSURANCES  
48, Ste-Cécile - Valleyfield  
Automobiles, responsabilité pu-  
blique et patronale, Vie, Accident  
et Maladie, Feu, Vol, etc.

## TAXATION ET PROSPÉRITÉ

"La taxation onéreuse et l'appauvrisse- ment national ont une affinité marquée. D'autre part, c'est la taxation peu élevée qui a contribué à la création du record de progrès sans égal et du niveau de vie très élevé que l'on trouve sur ce continent. Quand la taxation amoindrit l'initiative, elle diminue indubitablement les chances nationales pour la création d'une sécurité économique solide.

"La guerre a, nécessairement, entraîné une taxation qui eût été intolérable en temps de paix. En temps de guerre, les forces destructrices de la taxation sont contrebalancées par la volonté arrêtée des peuples d'avoir la victoire à tout prix. La situation changera entièrement dès que cette anxiété disparaîtra et l'antago- nisme public contre des taxes onéreuses augmentera. Aussitôt la fin de la guerre une révision de notre structure fiscale s'imposera.

"La taxation onéreuse est une prime à l'inaction économique."

Extrait du discours prononcé à la 98e assemblée annuelle de la Canada Life Assurance Company par Monsieur A. N. Mitchell, Président.

### Réparation, Location et Achat

Clavigraphes  
Machines à additionner  
Calculateurs  
Ouvrage Garanti

Gabriel Langevin,  
57, rue St-Théodore,  
Tél. 545  
Valleyfield, P.Q.  
(30 août)

### VOTRE SECURITE DE DEMAIN

Dépend de vos économies d'aujourd'hui  
Un Dépôt annuel de \$48.00 sur un de nos Certificats d'Epargne,  
vous garantira dans 15 ans un capital de \$1,000.00.  
Corporation de Prêt et Revenu  
SIEGE SOCIAL - QUEBEC  
J.-LEO MONTPETIT, ST-TIMOTHEE, P.Q.  
Représentant pour le district de Valleyfield.

### Achetons et vendons PROPRIETES SAUVE & FRERES

Courtiers licenciés en immeubles.  
57, rue Nicholson Tél. 706, Valleyfield, P.Q.

## Notre participation à San-Francisco est la reconnaissance de notre indépendance

Le chef du Bloc Populaire, Mme Maxime Raymond, considère notre participation à cette conférence comme étant la reconnaissance de notre statut d'indépendance — Le député de Beauharnois-Laprairie est applaudi

La participation du Canada à la conférence de San-Francisco "est la reconnaissance de notre statut d'indépendance", a déclaré M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie et chef du Bloc populaire canadien, en approuvant le principe contenu dans la résolution que le très hon. M. King a soumise à la Chambre relativement à la prochaine conférence des Nations-Unies sur la sécurité mondiale.

M. Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie): Monsieur le président, la résolution que le premier ministre (M. Mackenzie King) demande d'approuver comporte: l'acceptation d'envoyer des représentants à San-Francisco, le 25 avril prochain, en vue d'aider à l'élaboration d'une charte créant un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales; la reconnaissance que pareil organisme est important pour le Canada et le bien-être futur de toute l'humanité, et qu'il est de l'intérêt du Canada d'en faire partie.

Ensuite, elle approuve les fins et principes exposés dans les propositions rédigées à la suite de la conférence de Dumbarton-Oaks, et estime que ces propositions constituent une base à la discussion de la charte de l'organisme projeté.

Enfin, elle affirme que la charte établissant ledit organisme international sera soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Notons tout de suite que la résolution n'engage à rien pour le moment, que nos représentants à la conférence de San-Francisco ne reçoivent pas le mandat de lier le Canada à la charte qui sera élaborée, mais uniquement d'aider à l'élaboration de cette charte, et que seul le Parlement pourra l'accepter ou la refuser. Nous jugerons, alors, quand elle nous sera soumise, si elle répond à nos aspirations. Et nous l'accepterons ou la refuserons, selon le cas.

L'honorable député de Charlevoix-Saguenay (M. Dorion) a attribué à la présente résolution un sens que rien ne justifie et il n'a pas apporté un seul élément de preuve à l'appui de son affirmation absolument sans fondement. Il a dit:

Aujourd'hui, on nous demande par cette résolution de déclarer immédiatement que nous participerons à toute guerre future dans le monde.

Or, rien de semblable ne se trouve dans la résolution. Non seulement il n'est pas question de participation à une guerre quelconque mais il est uniquement question d'envoyer des délégués à une conférence pour étudier les moyens de

prévenir la guerre, et d'assurer la paix dans le monde, sans aucun engagement de notre part.

D'ailleurs, l'honorable député a, lui-même, au cours de son discours, reconnu le véritable sens de la résolution, quand il a dit, (voir le hantsard, page 139):

Au moment où l'on s'apprête à aller étudier les moyens de redonner au monde la paix...

Participer à une conférence pour "étudier les moyens de redonner au monde la paix" est bien différent de "participer à une guerre".

L'interprétation que le député de Charlevoix-Saguenay a, au début de son discours, tenté gratuitement de donner à la résolution me rappelle l'attitude du même député en novembre dernier, au sujet d'un amendement nettement anticonscriptionniste présenté par l'honorable député de Mercier (M. Jean). En cette circonstance, l'honorable député de Charlevoix-Saguenay, en intervertissant les mots de l'amendement, avait prétendu que c'était un amendement en faveur de la conscription, c'est-à-dire tout le contraire de la vérité. Or, tous les députés qui appuyaient la politique conscriptionniste du Gouvernement, libéraux, conservateurs, C.C.F., Crédit social, votèrent avec le député de Charlevoix-Saguenay contre l'amendement du député de Mercier, parce que c'était un amendement contre la conscription.

Si l'honorable député a voulu aujourd'hui créer l'impression que ceux qui appuieront cette résolution se déclarent favorables à toutes les guerres mondiales, il restera formellement contredit par le texte officiel, le texte même de la résolution, comme en novembre dernier il resta contredit par le texte même de l'amendement du député de Mercier, qui blâmait le Gouvernement d'avoir imposé la conscription.

Monsieur le président, je respecte l'opinion de ceux qui s'opposent à notre participation à la conférence de San-Francisco, mais je trouve extraordinaire l'attitude de certains députés qui ont exprimé leur opposition à cette participation.

Qui s'oppose à la participation du Canada à cette conférence? Les honorables députés de Charlevoix-Saguenay, (M. Dorion), de Québec-Montmorency (M. LaCroix), de Rimouski (M. d'Anjou), et je crois que je puis ajouter, sans me tromper, l'honorable député de Gaspé (M. Roy), à moins qu'il ne désavoue l'attitude prise par son leader, le député de Charlevoix-Saguenay.

Cette attitude, monsieur le président, est en contradiction formelle avec celle tenue par ces mêmes

Le caporal Isabel Price, de Melocheville, voit ses amies à Londres

Quatre volontaires du CWAC qui partageaient la même chambre à la caserne de la rue Peel se sont retrouvées à Londres, toutes aussi surprises l'une que l'autre. Toutes quatre elles sont employées au quartier général canadien à Londres et elles aiment se revoir pour causer de leur temps de service ici à Montréal. Et voici les noms de ces jeunes filles qui se sont ainsi donné rendez-vous au Royaume-Uni: Le caporal Julia Cleveland (dernière arrivée outre-mer), fille de Mme L. Crosby, d'Asbestos, Qué.; le caporal Isabel Price, de Melocheville, Qué.; la volontaire Muriel Brisebois, fille de M. Edmond Brisebois, de Montréal et la volontaire Jeanette Gillespie, fille de Mme D. Gillespie, de Lombardy, Ont.

### Il faudra réclamer les allocations

Les parents devront réclamer les allocations en faveur de leurs enfants de moins de seize ans, apprend-on de bonne source. Car ceux qui ne le feront pas, pourraient bien perdre également les exemptions d'impôts sur le revenu, en vue de simplifier le travail de révision de l'impôt.

députés il y a à peine un an.

Si l'on consulte le hantsard, on verra avec quelle ardeur l'honorable député de Gaspé dénonçait le fait que le Canada ne participait pas aux conférences interalliées. Voici en quels termes il s'exprimait le 8 février 1944, tel que rapporté au hantsard, page 304:

Depuis le début des hostilités, il s'est tenu un nombre assez considérable de conférences interalliées.

(A suivre lundi)

### Association du Notariat Canadien, Section de Beauharnois

A une assemblée spéciale réunissant tous les Notaires et Régistrateurs du district de Beauharnois, pour rendre un dernier hommage à leur regretté confrère, Me L. A. Rousseau, d'Ormstown.

Il est proposé et adopté à l'unanimité, que les Notaires et Régistrateurs du district de Beauharnois à l'occasion du décès de leur regretté et distingué confrère, Me L. A. Rousseau, notaire d'Ormstown, décédé le vingt-six mars courant, offrent à la famille et amis de leur confrère, l'expression de leurs plus sincères condoléances pour le deuil récent qui les afflige profondément.

### Sain et sauf au camp d'Odessa en Russie

La guerre cause de bien grandes peines, mais il en ressort parfois des rayons de joie qui font un bien immense. C'est ainsi que, depuis quelques temps, plusieurs parents, ayant des fils qui sont prisonniers en Allemagne, reçoivent des nouvelles fort encourageantes. En effet, par leur rapide avance, les Russes, sur le front est, en plus de libérer une grande étendue de territoire, ont libéré un grand nombre de prisonniers alliés. Parmi ceux-ci, le quartier général de la défense nationale annonce les noms de 39 soldats canadiens dont un demeure dans cette région. C'est le soldat Gérald Roy, époux de Mme Pearl Roy, d'Ormstown. On apprend qu'il est sain et sauf au camp d'Odessa en Russie.

## LES épiciers-bouchers

fermeront leurs établissements commerciaux le

## Jeudi après-midi

à 12.30 heures p.m.

NOUS soussignés, épiciers et bouchers de Salaberry de Valleyfield, après avoir pris connaissance par les journaux locaux, que la fermeture des commerces serait dorénavant le mercredi après-midi, désirons informer nos clients et le public en général, que nous continuerons, comme par le passé, à fermer nos établissements commerciaux le JEUDI APRES-MIDI de chaque semaine à 12.30 heures p.m. à l'exception des semaines ou une autre journée serait proclamée fête religieuse ou civique, et pour les semaines du 15 au 31 décembre. (Période des fêtes).

NOUS désirons également faire publier cette requête dans les journaux locaux afin que le public en prenne connaissance.

et nous avons signé:

Léo Beauchamp

52, rue Nicholson

Laberge & DeBellefeuille

58, rue Nicholson

Magasin Rouge et Blanc

9, rue du Marché

Durocher & Messier

61, rue Champlain

R. Loiseau

123, rue J.-Cartier

Jean-Paul Leduc

41, rue des Erables

Aimé Hainault

148, rue St-Laurent

Primeau & Frère

125, rue St-Laurent

Jos. Cholette Enrg.

149, rue St-Laurent

Wilfrid Daignault

1, rue Penon

A.-G. Benoit

27, rue Hermine

Latour & Frère

106, rue St-Laurent

Donat Lebeuf

87, ave. Grande-Ile

Léo Garand

104, Grande-Ile

Jos. Cousineau & Fils

223, Grande-Ile

Wilfrid Thibeault

100, Grande-Ile

Albert Laurin

Rue Alexandre

Daniel Lefebvre

102, rue Alexandre

J.-Albert Viau

42, rue Ellice

Leduc & Pilon

56, rue Ellice

La Clairvoyante

90, rue St-Louis

Jean Léger

69, rue St-Louis

Josephat Marcil

46, rue Cossette

A. DeBellefeuille

72, Larocque

Mme Saul Daoust

36, rue du Marché

Ceux qui désireraient fermer cette journée, sont priés d'avertir les intéressés le plus tôt possible, afin de faire publier leurs noms la semaine prochaine.

## INTRODUCTION

Les serviettes de papier rouleau

## HYPRO KREPE

sont maintenant en vente.

Mille et un usages: essuie-main, etc., etc.

Épargne du temps et de l'argent.

**CHARLES CADIEUX**

42, Chemin Larocque, Tél. 58, Valleyfield

# Mme Donat Tremblay est décédée à l'âge de 89 ans

On apprend la mort de Mme Donat Tremblay, née Emille Langevin, décédée à l'âge de 89 ans et 8 mois. Elle naquit à Champlain, comté de Champlain, en 1855 et elle était établie à Valleyfield depuis de nombreuses années. Elle s'éteignit, dimanche matin, après une maladie de deux jours. Sa mort a surpris un grand nombre

de personnes car, malgré son grand âge, Mme Tremblay se rendait à l'église tous les matins. Elle laisse dans le deuil trois enfants: une fille, Mlle Marie-Anne Tremblay, et deux fils, M. G. D. S. Tremblay, notaire, et M. Alfred Tremblay, agent au New-York-Central. Les funérailles ont eut lieu mardi matin à dix heures.

# Les Nouvelles Sociales

(Suite de la page 5)

du Couvent St-Michel d'Outremont. Le soldat Henri Guimond, de Farnham, rendait visite à Mlle Gisèle Benoit, de Valleyfield, dimanche dernier.

M. Georges Morin, de la Tuque, visitait Mlle Paulette Rochefort, de Valleyfield, la semaine dernière.

M. et Mme Sylvio Biron, de Montréal, étaient de passage à Valleyfield, la semaine dernière.

Mlle Annie McKenzie a passé la fête de Pâques à St-Jean-Chrysostôme, l'invitée de Mme Henry McKenzie.

Mme Armand Normandeau, de Montréal, a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invitée de M. et Mme Francis Thibault.

M. Lorenzo St-Denis, de Cornwall, visitait M. et Mme Albert Lalonde, de Valleyfield, samedi dernier.

M. Aimé Lefebvre est de retour à Valleyfield, après un séjour à Roberval.

M. Viateur Laframboise d'Hamilton, était à Valleyfield chez ses parents, M. et Mme François Laframboise.

M. et Mme Arthur Bernard de Montréal, étaient à Valleyfield, dimanche dernier.

Mme Olivier Dumouchel, de Montréal, était de passage à Valleyfield, la semaine dernière.

M. Gérard Lefebvre, professeur à St-Césaire, a passé la fête de Pâques chez ses parents, M. et Mme Paul Lefebvre.

M. et Mme Eugène Galarneau, d'Hamilton, et leurs enfants, Jacques et Gilles, visitaient leurs parents, M. et Mme François Laframboise.

M. et Mme Joseph Arthur Loisel et leurs filles Rollande, Marguerite et Aline, de Ste-Philomène, étaient les invités de M. et Mme Arthur Desjean, de Valleyfield.

M. et Mme Joseph Saumure, de Valleyfield, étaient de passage à Beauharnois, dimanche, en visite chez M. et Mme Zénon Lortie.

M. et Mme Rodolphe Proulx, de Valleyfield, visitaient leurs parents de Monkland, Ont., en fin de semaine.

Mlle Berthe Lebeuf, de Valleyfield, a passé la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme René Séguin, Mlles Lucille et Anita Séguin, M. Rolland Séguin, étaient à Montréal en fin de semaine.

Mlle Madeleine Vigeant, de Valleyfield, a passé les vacances de Pâques dans sa famille, à Ville St-Laurent.

Mlle Solange Bourgoïn, de Valleyfield, a passé la fin de semaine à St-Anicet, chez ses parents.

Mlles Florence Laberge et Mance Brault, de Valleyfield, étaient à St-Louis de Gonzague, la semaine dernière.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mlle Lucie Pilon, qui célébrera son anniversaire de naissance le 7 avril. De la part de ses parents et amis.

MM. et Mmes Willie Lécuyer, J.-Baptiste Lécuyer, Léonard Laurin et leurs petits enfants, Roger et Guy, étaient de passage à Montréal, en fin de semaine.

A Verdun, le 1er avril 1945, à

# Les Chevaliers ...

(Suite de la page 16)

années. En terminant il demanda à tous de coopérer avec les autorités religieuses. Il rappela aussi que la prochaine initiation aura lieu à Valleyfield le 13 mai prochain.

L'avocat du conseil 1180, Me Albert Leblanc retraça les origines des Chevaliers de Colomb et en tira des conclusions pratiques. Il incita tous à suivre et défendre en tout temps la chrétienté.

Dr Deguire, citoyen avantageusement connu dans cette région et de ce côté-ci du fleuve, demanda aux Chevaliers de Colomb de s'unir plus solidement pour assurer "une paix juste et durable" après la cessation des hostilités. Cette union ne s'obtiendra qu'en autant que les Chevaliers de Colomb accompliront la tâche qui leur a été confiée le jour de leur initiation.

Le Frère Samuel, de St-Clet, ajouta aussi quelques commentaires pratiques.

# La publicité ...

(Suite de la page 16)

nadien. M. Arthur Brault, artiste dont la réputation ne laisse plus rien à désirer, coopérera avec M. Mercier pour assurer la réussite de ce projet.

Il est plus que probable que Valleyfield sera témoin d'une "fête féérique" au cours d'une des dernières semaines du mois. On se propose d'avoir un chaland, qui sera placé dans la baie, près du Parc Sauvé et sur lequel on pourra voir des artistes à l'oeuvre. Les derniers détails de cette "fête féérique" seront connus plus tard.

Tous les industriels ont promis de coopérer pour assurer le succès de cette campagne publicitaire pour le huitième emprunt de la victoire.

mand Dufort, Claude Cardinal, Roland McSween.

6e année: Gaëtan Loisel, Jean-Claude Baumier, Jean-Claude Quevillon, Ernest Latour.

5e année B: Marcel Lapierre, Réal Godmer, Claude Gervais, Philippe Lemieux.

5e année A: Bernard Laplante, Gaëtan Lépérance, Robert Major, Régent Bergevin.

4e année B: Jean-Guy Vallée, Jean Lebeuf, Réal LeGuec.

4e année A: Gaëtan Garand, Gilles Quevillon, André Gervais, Raymond Roy.

3e année B: Léopold Roy, Roger Lavigne, Roland Demers, Claude Pigeon.

3e année A: Eugène Rodrigue, André Rodrigue, Rénéald Cléroux, Maurice Arbour, Jacques Pétel, Roland Plante.

2e année: Jean-Marc Beauchamp, Gilles Allen.

M. Guy Bourassa de St-Jean a passé les vacances de Pâques chez M. et Mme Maurice Nicholson.

Mlles Marielle Gauthier et Cécile Pilon de Valleyfield étaient à Montréal, jeudi dernier.

Le caporal Raymond Plante du camp de Sherbrooke en permission pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Rosario Plante de Bellerive.

M. Philippe Barbeau de Valleyfield de passage à Lacolle en fin de semaine chez des parents et amis.

Mlle Hélène Loisel de Valleyfield a passé vendredi et samedi dernier à Coteau Station.

M. Jacques Grenier de Sorel était à Bellerive pour les fêtes de Pâques.

M. et Mme Raymond Caza et leurs enfants Lise, Gisèle et Gilles de Montréal, en visite la semaine dernière chez M. et Mme Joseph Godin de Bellerive.

(Suite à la page 4)

# Plusieurs permis de construction émis au cours du mois de mars dernier

Plusieurs demandes pour des permis de construction ont été enregistrées à l'hôtel de ville au cours du mois de mars. En voici une liste complète:

|  |           |
|--|-----------|
| M. Paul Cloutier, 74, rue Ellice               | \$ 450.00 |
| M. Léandre Ladouceur, 49, rue St-Jean Baptiste | 200.07    |
| M. Marcellin Hallé, 35, rue St-Denis           | 175.06    |
| M. William Carrière, 23, rue St-Paul           | 100.00    |
| M. Donat Provost, 102, rue St-Joseph           | 100.00    |
| M. Honoré O'Neil, 31, rue des Erables          | 50.00     |
| M. Elzir Vallée, 15, rue Lasnier               | 300.00    |
| M. Emile Galarneau, 19, rue Préfontaine        | 100.00    |
| M. Arthur Robineault, 11, rue St-Louis         | 150.00    |
| M. Léopold Major, 32, rue Ste-Anne             | 3,000.00  |
| M. Jean Solis, 227, rue Victoria               | 300.00    |
| M. Elzir St-Onge, 48, rue du Marché            | 450.00    |
| M. Ludger Dupuis, 23, rue Narcisse             | 2,000.00  |
| M. Edmond Martin, rue Ellen                    | 300.00    |
| M. Wilfrid Ménard, 28, rue du Marché           | 75.00     |
| M. Nicholas Hanna, 20a, rue du Marché          | 450.00    |
| M. Oscar Campeau, rue Ogilvie                  | 450.00    |
| M. Hercule Dumouchel, rue Edmond               | 3,800.00  |

# L'importance du papier de rebut

On en fera la cueillette à Valleyfield lundi soir, le 23 avril prochain

Pouvez-vous concevoir qu'une matière aussi ordinaire que le papier de rebut, soit une arme importante pour lutter contre Hitler?

Le Canada a un impérieux besoin de papier de toutes sortes, pour hâter la Victoire.

L'organisation systématique de la Récupération de tous les rebuts de papiers disponibles, et de tous les produits faits de papier, constitue, plus que jamais, un travail essentiel dans la poursuite de la guerre. Au cours de ce mois, et à travers le pays, tous

les canadiens vont se joindre à la Cause Commune, et permettre ainsi aux industries de papier d'augmenter leur production d'articles urgemment requis pour les opérations militaires. En outre, il est important d'ajouter que cette collaboration de l'arrière permettra à nos combattants d'outre-mer, d'annihiler l'Allemagne plus sûrement et plus rapidement.

D'Ici la Victoire, il n'est pas permis de gaspiller les papiers de rebut. Il est indispensable de les récupérer afin qu'ils soient utilisés pour fins de guerre. Ils serviront à vaincre définitivement les hordes nazies qui ont trop longtemps déjà, dominé la forteresse de l'Europe et tenu sous leur joug barbare les peuples conquis.

N'oublions pas que la prochaine cueillette de papier de rebut se fera lundi soir, le 23 avril prochain. On est prié d'emballer le papier solidement pour faciliter le travail des employés bénévoles qui parcourront notre ville à cette occasion.

# IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

Pour obtenir un bon travail aux meilleures conditions possibles, confiez toutes vos impressions à

# La Gazette de Valleyfield

Impressions Publicité Annonces

Au service du public en tout temps.

44, rue Ste-Cécile  
VALLEYFIELD TEL. 735

# Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE  
FOIS PAR ANNEE

## P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

## Le premier orage de la saison s'est abattu sur Valleyfield samedi dernier

La ville de Valleyfield a connu, samedi dernier, son premier orage électrique en 1945 — Une journée idéale pour la "parade" de Pâques —

Le premier orage électrique de la saison s'est abattu sur la ville de Valleyfield et des environs samedi dernier, à la suite d'une semaine chaude. Venant si tôt, soit le 31 mars, il établit un record dans les annales météorologiques locales, nous dit-on.

Les pronostics, cependant, feront déchanter ceux qui, sur la foi des beaux jours de la Semaine Sainte, croient la belle saison définitivement installée sous nos latitudes. Ils nous annoncent une température plus froide pour la fin de semaine prochaine, avec neige.

marquée d'averses locales. Adieu les beaux jours éternels en la fête ensoleillée de Pâques! A moins que... Ce n'est pas infaillible, les pronostics.

Fait remarquable: il nous a été donné de voir, jeudi après-midi dernier, soit le 29 mars, un cultivateur en train de labourer ses champs. Ce cultivateur nous apprenait que la terre était très propice pour le labourage et qu'il ne se rappelait pas d'avoir pu labourer ses champs si tôt au printemps. Tout change de nos jours, même la température.



### RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1945 doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veuillez donc communiquer *immédiatement* avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

*Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.*

À Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

#### LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

HUMPHREY MITCHELL,  
Ministre du Travail

MM. LOUIS J. TROTTIER  
R. J. TALLON  
ALLAN M. MITCHELL  
Commissaires.

DW 45-3-F

## Un menuisier gravement blessé à la Québec Distillers reçoit une indemnité de \$2,089

La Cour Supérieure condamne la compagnie Coulter Copper & Brass, Limited, à payer la somme mentionnée à M. Steve Balazs — Le "prêt" d'un employé rend la défenderesse responsable — Horriblement mutilé par une explosion

L'hon. juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, siégeant dans le district judiciaire de Beauharnois, a rendu un très intéressant jugement en fin de semaine, condamnant la compagnie Coulter Copper & Brass, Limited, à payer une indemnité de \$2,089.70 avec intérêts et dépens à M. Steve Balazs, menuisier de Valleyfield, pour les blessures qu'il s'infligea à l'établissement de la Québec Distillers, Inc., à Valleyfield, le 26 juin 1941. Le tribunal, après avoir récapitulé les déclarations des deux parties expose:

"ATTENDU que l'enquête a révélé, en substance, les faits suivants:

La compagnie défenderesse est fabricante, en autres choses, de grands réservoirs pour établissements de distillerie. La défenderesse a vendu et installé à la Québec Distillers Inc., à Valleyfield, douze réservoirs, dont les cinq derniers en vertu d'un contrat par correspondance intervenu au cours des mois de décembre 1940 et janvier 1941. En vertu de la dite convention, la défenderesse s'était engagée, pour un prix à forfait, de fabriquer et d'installer sur les fondations de l'édifice de Québec Distillers les cinq réservoirs en question d'une grandeur de 12 x 12. Bob Scullion, son contre-maitre chaudronnier de grande expérience en matières de réservoirs de distilleries, était celui que la défenderesse mettait en charge de la dite installation avec une couple d'autres employés;

Il est admis que, bien que l'installation de la tuyauterie de tels réservoirs entrât dans les activités de la compagnie défenderesse, cette installation n'était pas comprise dans le prix à forfait convenu dans le contrat susdit; la raison en est qu'il est difficile de prévoir le coût de tels travaux, lequel dépend de circonstances imprévisibles, et il y avait, entre les parties, selon M. Tigh, surintendant de Québec Distillers, une entente tacite à l'effet que la défenderesse, par Scullion, son contre-maitre, étant sur les lieux, fournirait la main-d'oeuvre pour l'installation de la dite tuyauterie au prix courant; et c'est précisément ce qui était fait lorsque est arrivé l'accident ci-après réité. Scullion était, sur lieux depuis onze semaines, avec deux hommes, installant des réservoirs sur les fondations de la Québec Distillers. Il s'agissait, le jour de l'accident, de poser la tuyauterie à un réservoir, non encore en usage, que l'on venait d'installer à environ deux pieds d'un autre qui était en usage depuis environ six mois et dont la tuyauterie devait être modifiée. Tigh, surintendant de Québec Distillers, en avait parlé à Scullion, environ trois jours auparavant; ce dernier, contre-maitre de la défenderesse, commença les travaux avec Mathieu, l'un des employés de la défenderesse, le 26 juin; et lui faut un menuisier pour agrandir un trou dans le réservoir en usage et en perforer un autre dans le réservoir voisin, non en usage, pour y entrer les tuyaux; il n'y avait qu'un seul menuisier parmi les employés de Québec Distillers, Balazs, le demandeur. Il existait une autre entente tacite entre la défenderesse et Québec Distillers qui permettait à Scullion, lorsque au cours de ses travaux, il avait besoin des services d'un menuisier pour un court espace de

temps, de faire venir le demandeur et lui faire faire ce dont il avait besoin. C'est ce qu'il fit ce matin-là en l'envoyant chercher dans un département par son employé Mathieu; le demandeur se présente; Scullion lui donne instruction d'agrandir le trou du réservoir usagé, ce qui fut fait; il lui dit ensuite d'attendre et que, dans un instant, il va lui donner les dimensions du trou à perforer dans l'autre réservoir. Pour faire leur ouvrage, ces ouvriers sont placés sur une

élévation ou plateforme en bois; le demandeur s'appuie sur la rampe, en attendant les instructions du Scullion qui est occupé à souder un joint dans les tuyaux, entre les deux réservoirs susdits; en manoeuvrant près du réservoir usagé, une explosion se produisit; Scullion et le demandeur ont été terriblement brûlés. Scullion est mort dans un hôpital quelques mois après. Le demandeur a été hospitalisé à l'hôpital Victoria jusqu'au 4 octobre 1941, souffrant de brûlures graves étendues aux mains, aux bras, épaules et poitrine; il a dû en six occasions et endroits différents subir la greffe de la peau. Les bons traitements lui ont sauvé la vie, mais il restera permanentement avec une diminution de capacité d'environ 20 p.c., à raison de la limitation des mouvements de ses mains et de ses bras, de son manque de force et d'une diminution d'habileté manuelle.

La défenderesse est-elle responsable des conséquences de cet accident?

(Suite à la page 15)

## DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS  
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540  
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.



AVIS

aux

## ACHETEURS et VENDEURS DE FOIN

dans l'Est du Canada

Afin de faciliter la distribution du foin, on demande à toutes les personnes qui sont intéressées dans l'achat ou la vente d'approvisionnements de communiquer *immédiatement* avec:

G.-S. BROOKS, Directeur,  
Administrateur des aliments du bétail,  
Édifice Aldred,  
Ouest, rue Notre-Dame,  
Montréal

Les cultivateurs ou les demi-grossistes doivent indiquer la quantité totale, en tonnes, qu'ils possèdent. Les personnes qui désirent acheter doivent indiquer la quantité dont ils ont besoin jusqu'à ce que les pâturages soient prêts.

Remarque: Les prix plafond du foin furent établis par une ordonnance de la Commission émise en janvier 1945.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

# Ormstown

(Suite de la page 6)

Jean-Louis Brière, M. et Mme Godfroy Brunet, Mme J.-Bie Hébert, Irène Bougie, Nicole Montpetit, Claude Montpetit, Mme Valérien Montpetit, M. et Mme Omer Brossoit, M. Albini Montpetit, M. Victor Sauvé, Mme Brunet, M. l'abbé Omer Séguin, Rév. T. H. Délage, curé, Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, M. et Mme Joseph Lepage, Mme Eugène Provost, Gertrude Bourcier, Mme Aldéric Lalonde, Mme E. Dumas, M. l'abbé Paul Deguire, ptre, Roméo Cartier, Jeannot Bélair, M. et Mme Raoul Brière, MM. Gérard et Jean-Paul Brière, J. A. Cartier, Madeleine Cartier et Françoise Cartier, Rémi Boyer, Mme Emile Lavigne, Madeleine Vincent, Meridèse Vincent, Mme Wilfrid Dallaire, M. et Mme D. A. Lasalle, M. Hector Crête.

### Remerciements

La famille Fortier remercie sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Manoir Montpetit, décédée le 16 mars, soit par offrandes de messes, télégrammes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistances aux funérailles.

### Souhaits

Meilleurs vœux de bonne fête à Mlle Pierrette Grand'maison, de Côteau Station, qui célébra son anniversaire de naissance le 4 avril. De la part de ses amies, Jeannette et Géralda.

Meilleurs souhaits de bonne fête à M. et Mme Armand Varin, de Howick, qui célèbreront leur anniversaire de naissance le 7 et 8 avril. De la part de M. et Mme Wilbert Varin et de leurs petits enfants.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Wilbert Varin qui célébra son 8e anniversaire de naissance le 3 avril. De la part de son père et sa mère et de sa petite soeur Juliette.

### Mariage

Le 14 mars a été béni le mariage de M. Morris Winter, fils de feu M. et Mme George Winter, à Mlle Hilda Rennie, fille de M. et Mme Ernest Rennie.

### Va et vient

M. et Mme Wilbert Varin à Howick, dimanche dernier, en visite chez M. et Mme Armand Varin.

Mlle Géralda Guérin à Montréal en fin de semaine, en visite chez M. et Mme Victor Daoust.

M. Anatole Cartier, Mlle Jacqueline Cartier, en fin de semaine à Montréal, en visite chez Mme Fleury.

M. Rolland Labelle de passage à Montréal, en fin de semaine.

Mlle Adrienne Beaulieu à Montréal, lundi dernier, en visite chez Mme Sylvio Beaudin.

Mlle Thérèse Dallaire, étudiante à l'Ecole Normale de Valleyfield, passait une quinzaine chez ses parents.

M. Richard Guérin de la marine américaine, actuellement stationner

# Le Syndicat...

(Suite de la page 7)

Nous tenons à faire remarquer que tous les interprètes des différents rôles sont des artistes locaux, qui, à maintes circonstances, ont fait valoir leur talent. Faisons-nous un devoir d'assister nombreux à cette représentation afin de témoigner aux nôtres, une belle marque d'appréciation et d'encouragement.

Il y aura une 1ere représentation, en matinée, pour les enfants, dimanche, le 8 avril, à 2 1/2 heures, p.m. et l'autre, en soirée, pour les adultes, mardi, le 10 avril à 8 heures, p.m.

Billets en vente à la Pharmacie Larose.

Réservé: 60c.

Admission générale: 40c.

en Callfournie, visitait M. et Mme Fabien Guérin, vendredi dernier.

### Naissances

**Dallaire:** A Ormstown, le 25 février 1945, à M. et Mme Damien Dallaire, née Eléonore Laroche, une fille, baptisée sous les noms de Marie Irène Carmen. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Dallaire.

Porteuse, Mme Wilfrid Dallaire. L'enfant a été baptisé par l'abbé Paul Deguire.

**Crête:** A Ormstown, le 23 mars 1945, à M. et Mme Rolland Crête, née Yvette Crête, un garçon, baptisé sous les noms de Joseph Rolland Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Crête. Porteuse,

Mme J.-B. Crête. L'enfant a été baptisé par l'abbé Paul Deguire.

**Parent:** A Ormstown, le 10 mars 1945, à M. et Mme Louis Parent, née Rose Lemieux, une fille, baptisée sous les noms de Marie Jacqueline Solanges Micheline. Parrain et marraine, M. et Mme Ovilla Bourdeau. L'enfant a été baptisé

par l'abbé Paul Deguire.

**Roy:** A Ormstown, le 20 mars 1945, à M. et Mme Alfred Roy, née Adrienne Bélanger, une fille, baptisée sous les noms de Marie Marguerite Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Césaire Poissant. Porteuse, Mme Césaire Poissant. L'enfant a été baptisé par l'abbé Paul Deguire.



# L'Assurance des Anciens Combattants EST MAINTENANT DISPONIBLE

*Elle assure aux Ex-Militaires, dans la plupart des Cas, une Excellente Protection sans Examen Médical*

Quand le Canada décida d'entrer dans la guerre actuelle, on se rendit compte du fait que les personnes qui s'enrôleraient dans les services armés pourraient revenir à la vie civile avec quelque invalidité ou une santé altérée. On se rendit compte aussi du fait que cette invalidité ou cette altération de santé pourrait empêcher ces personnes de procurer à leurs familles les avantages fournis par les systèmes ordinaires d'assurance-vie. Pour remédier à cet état de choses, le Parlement, à sa session de 1944, adopta la Loi sur l'Assurance des anciens combattants. La loi est maintenant en vigueur et les vétérans peuvent demander une police d'assurance en vertu de cette mesure législative.

### CARACTERES SPECIAUX DE L'ASSURANCE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'une des caractéristiques principales de l'Assurance des anciens combattants est que les taux sont très bas et que les intéressés peuvent s'assurer sans examen médical, sauf quelques rares exceptions. Il n'y a pas de majoration de prime dans le cas où l'occupation du vétéran est particulièrement dangereuse, telle que le travail dans les mines, dans l'industrie du bâtiment ou dans l'aviation commerciale. En outre, advenant le cas d'une invalidité totale, il y a une disposition qui permet la cessation du paiement des primes. Cette cessation n'entraîne aucune dépense supplémentaire.

### QUELS SONT CEUX QUI PEUVENT S'ASSURER?

Tous les anciens combattants, hommes ou femmes, peuvent s'assurer. En outre, le veuf ou la veuve d'un ex-militaire peut demander cette assurance, si l'ex-militaire n'était pas assuré lui-même d'après ce système. Les membres du personnel de la marine marchande qui reçoivent une pension pour cause d'invalidité, peuvent aussi profiter des avantages de cette assurance.

### QUELS SONT LES DIVERS GENRES DE POLICES?

Les polices que l'on peut prendre sont les suivantes: Vie-10 paiements, Vie-15 paiements, Vie-20 paiements, Police libérée à l'âge de 65 ans, Police libérée à l'âge de 85 ans; c'est-à-dire qu'on peut s'engager à payer des primes pendant 10, 15 ou 20 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ou de 85 ans. Plus la période de paiement est longue, moins la prime est élevée. Il n'y a pas d'assurance temporaire ni d'assurance-dotation. Cette assurance est une assurance sans participation aux profits, c'est-à-dire qu'on ne paye pas de dividendes aux assurés.

### QUEL EST LE MONTANT DES POLICES?

Le montant des polices varie de \$500 à \$10,000. Le montant de la police n'est payable qu'à la mort de l'assuré.

### PAIEMENT DES PRIMES

Les paiements sont mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels, au choix de l'assuré. Si on opte pour le système de paiements mensuels, il n'y a aucune majoration de la prime.

### VALEUR DE RACHAT

Si les primes ont été payées pendant deux années entières, la police a une valeur de rachat ou peut être échangée pour une police libérée ou une police temporaire. La police n'a pas de valeur d'emprunt.

### COMMENT L'ASSURANCE SERA-T-ELLE PAYÉE AU DECES DE L'ASSURÉ?

Le montant maximum payable à la mort de l'assuré est de \$1,000. Le reste est payable, au choix de l'assuré, de l'une des manières suivantes:

- (1) Le montant, avec les intérêts à 3 1/2 pour 100, peut être payé au bénéficiaire en versements égaux répartis sur une période de cinq, dix, quinze ou vingt ans, au choix de l'assuré. Au décès du bénéficiaire, les paiements sont versés régulièrement à sa succession.
- (2) Le montant peut être payé en versements égaux durant la vie du bénéficiaire.
- (3) Même système qu'au no (2) ci-dessus, mais en versements garantis pour cinq, dix, quinze ou vingt ans, que le bénéficiaire vive ou non.

### EFFETS DE LA PENSION POUR INVALIDITE

Si, lors du décès de l'assuré, le bénéficiaire reçoit une pension, le montant de l'assurance sera payé comme suit:

- (1) Si la police est payée au complet, le montant total de l'assurance sera payé au bénéficiaire de la manière choisie par l'assuré, en plus de la pension.
- (2) Si la police n'est pas payée au complet, la valeur capitalisée de la pension sera déduite de la valeur nominale de la police

et le bénéficiaire recevra la valeur acquittée de la portion déduite, plus l'excès, s'il y en a un, de la valeur nominale de la police sur la valeur capitalisée de la pension. Si la police a été en vigueur au moins pendant six mois et si le bénéficiaire est l'époux ou l'épouse ou les enfants de l'assuré (ou le conjoint de l'assuré et ses enfants), il sera versé au moins \$500 en plus de la valeur acquittée du reste.

### QUI PEUT ETRE DESIGNÉ COMME BÉNÉFICIAIRE?

Si l'assuré est marié, il doit désigner son conjoint ou ses enfants (ou son conjoint et ses enfants) comme bénéficiaires. S'il est célibataire, il doit désigner son futur conjoint comme bénéficiaire et il doit désigner comme bénéficiaire éventuel son père ou sa mère, un frère ou une soeur, pour recevoir le montant de l'assurance au cas où il viendrait à mourir célibataire.

### PEUT-ON EMPLOYER LE CREDIT DE READAPTATION OU LA PENSION POUR PAYER L'ASSURANCE DES ANCIENS COMBATTANTS?

Oui, c'est justement là l'une des fins pour lesquelles on peut employer le crédit de réadaptation. Le paiement des primes peut aussi être déduit des versements de pension, si on en fait la demande.

### QU'ARRIVE-T-IL SI L'ANCIEN COMBATTANT DEVIENT TOTALEMENT INVALIDE?

Si cette éventualité se produit quand l'ancien combattant a atteint l'âge de soixante ans et s'il ne reçoit pas le plein montant de la pension pour invalidité, l'assuré n'a plus besoin de payer de primes.

### Y A-T-IL DES RESTRICTIONS EN CE QUI CONCERNE LES VOYAGES, LA RESIDENCE OU L'OCCUPATION?

Il n'y a aucune clause restrictive en ce qui concerne l'occupation, les voyages et la résidence.

TABLEAU DES PRIMES MENSUELLES POUR \$1,000 D'ASSURANCE

| AGE | Payable pendant |        |        | Payable jusqu'à l'âge de |        |
|-----|-----------------|--------|--------|--------------------------|--------|
|     | 10 ans          | 15 ans | 20 ans | 65 ans                   | 85 ans |
| 20  | \$2.89          | \$2.12 | \$1.74 | \$1.20                   | \$1.14 |
| 25  | 3.18            | 2.34   | 1.93   | 1.39                     | 1.30   |
| 30  | 3.53            | 2.60   | 2.15   | 1.64                     | 1.51   |
| 35  | 3.93            | 2.91   | 2.42   | 1.98                     | 1.78   |
| 45  | 4.98            | 3.73   | 3.16   | 3.16                     | 2.59   |
| 55  | 6.45            | 5.01   | 4.40   | 6.45                     | 4.03   |

REMARQUE: Pour trouver la prime annuelle, multipliez les montants ci-dessus par 12. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour profiter du système des primes mensuelles.

On peut se procurer des formules de demande et de plus amples renseignements au plus proche Bureau du Ministère des Affaires des Anciens Combattants ou en écrivant au Surintendant de l'Assurance des Anciens Combattants, Ministère des Affaires des Anciens Combattants, Ottawa. Les ex-militaires qui désirent des renseignements au sujet de l'assurance pour les anciens combattants peuvent obtenir une entrevue particulière avec un conseiller expert du Ministère.

Publié par autorité de l'hon. Ian A. Mackenzie, Ministre des Affaires des anciens combattants.

# MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

GARDEZ CETTE ANNONCE, QUI FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE, ET ENVOYEZ-LA À UN MILITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

## VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE?

Tout le monde sait aujourd'hui que les journaux du pays, quotidiens comme hebdomadaires, sont à la merci du rationnement du papier et les lecteurs de journaux et de revues ont même noté qu'ils leur parviennent maintenant avec un nombre de pages beaucoup plus restreint. Qu'on le veuille ou non, il faut se conformer au quota fixe et les journaux doivent être adressés aux seuls abonnés. L'abonnement payé est maintenant strictement obligatoire. Nous demandons donc à tous nos abonnés de collaborer avec nous afin de faciliter notre tâche. A partir du 15 mars, nous rayerons de nos listes tous les abonnements non payés afin de ne pas épuiser notre réserve de papier à journal qui peut servir à d'autres travaux d'impression essentiels.

## Pourquoi avons-nous besoin d'allocations familiales?

Q.—Qu'entend-on par l'expression "allocations familiales"?

R.—Les allocations familiales représentent une aide pécuniaire en espèces, versée aux familles en vue de l'entretien du soin, de la formation, de l'avancement et de l'instruction des enfants.

Q.—Pourquoi le gouvernement devrait-il payer des allocations familiales?

R.—Il y a un siècle, les quatre cinquièmes de la population étaient des artisans indépendants. De nos jours, dans notre civilisation industrielle, la plus forte partie de la population travaille pour un salaire exécuté, non pas d'après le nombre d'enfants à la maison. Le célibataire et le père de famille reçoivent le même salaire pour un travail égal. On ne peut s'attendre qu'un seul couple marié élève des enfants bien portants avec un salaire qui peut ne suffire qu'à une personne seule. Les allocations familiales aideront à rétablir l'équilibre.

De même, des allocations en espèces, touchées régulièrement, égaliseront les chances de succès pour les familles des agriculteurs, pêcheurs et autres, qui travaillent à leur propre compte. Pour elles aussi, le revenu dépend de ce qu'elles produisent ou de leur travail plutôt que du nombre de leurs enfants.

Q.—Y a-t-il quelque autre raison qui justifie les allocations familiales?

R.—Certainement: la prospérité générale du Canada dépend de la production, c'est-à-dire de l'activité de l'agriculture et de l'industrie. La production est subordonnée à la demande des biens de consommation et aux marchés. A son tour, la demande dépend de la puissance d'achat.

La distribution de \$250,000,000 par année, sous forme d'allocations familiales, mettra régulièrement de l'argent dans les mains des gens qui en auront le plus besoin. Chaque mois, ils pourront acheter une plus grande quantité de nourriture, de vêtements, de produits de nos

fermes et de nos usines. C'est ce qui aidera à garantir la stabilité de l'emploi.

Expérience des autres pays

Q.—Y a-t-il d'autres pays où l'on verse des allocations familiales?

R.—Les allocations familiales, sous une forme ou sous une autre, ont été introduites dans plus de trente pays. Environ les deux tiers de ces systèmes ont été établis par législation du gouvernement et, dans les autres cas, ce sont des industries, des universités, des églises ou d'autres organismes d'intérêt local qui y ont pourvu.

Q.—L'Australie possède-t-elle un système d'allocations familiales?

R.—Oui: les allocations familiales y furent introduites en 1941 et le système fonctionne très bien.

Q.—Et la Nouvelle-Zélande?

R.—Egalement: la Nouvelle-Zélande introduisit ces allocations il y a près de vingt ans. Les allocations versées ont été majorées plusieurs fois depuis lors. La dernière majoration fut effectuée juste après l'entrée en vigueur de la Loi canadienne, et porte le versement à un chiffre qui se rapproche beaucoup du nôtre, bien qu'à tout prendre, le système canadien soit le plus généreux au monde.

Q.—Que fait l'Angleterre en matière d'allocations familiales?

R.—Sir William Beveridge, dans son célèbre rapport au gouvernement britannique, disait qu'il proposait de sécurité sociale qu'il proposait devait être fondé sur trois hypothèses et que la première de ces hypothèses était qu'il devrait y avoir un plan national d'allocations familiales. Sans les allocations familiales, l'indigence ne peut être supprimée.

Depuis ce temps, le gouvernement britannique a introduit un projet de loi sur les allocations familiales, par lequel des versements seront faits aux parents pour chaque enfant après le premier. Au Canada, nous avons inclus le premier enfant et notre échelle de paiements est beaucoup plus généreuse que celle proposée en Grande-Bretagne.

## But visé pour la protection du poisson: une bonne pêche

L'Association de la province de Québec pour la protection du poisson ou du gibier a tenu, ces jours derniers, sa 88e réunion annuelle plus la présidence de M. Percy-E. Nobbs, président sortant de charge, qui dans son rapport a souligné les services que cet organisme a rendus non seulement à ses membres, mais également au public et à diverses organisations.

L'Association, ajouta M. Nobbs, a décidé d'entreprendre une vaste campagne pour grossir son

effectif et les cotisations annuelles individuelles de soutien devraient être augmentées.

"Plusieurs rivières canadiennes ont été le sujet d'études sérieuses au cours de l'année en vue d'en faire disparaître les obstructions. Au cours de l'été et de l'automne 1944, notre service de renseignements a répondu à nombre d'appels téléphoniques du club d'individus relativement à la solution de problèmes concernant l'amélioration de la pêche.

## Jeune homme arrêté à Beauharnois

Accusé de vagabondage

Un jeune de Beauharnois qui n'est pas à sa première faute, a été arrêté au cours de la semaine à Beauharnois. Il s'agit de Marcel Primeau qui a déjà purgé une sentence.

Cette fois il a été arrêté pour vagabondage et sera traduit devant le magistrat Regnier, aujourd'hui même, à Valleyfield.

L'arrestation a été faite par le chef de police Robert, de l'endroit, au début de la semaine.

## Deux ans de prison pour Ildéa Lalonde

Il s'avoue coupable de trois accusations

Ildéa Lalonde, 18 ans, qui fut atteint d'une balle à la cuisse en cherchant à échapper à la police, la semaine dernière, s'est avoué coupable de trois accusations de vol et a été condamné à 2 ans de pénitencier par le magistrat André Regnier.

Lalonde avoua avoir volé le contenu de plusieurs troncs d'aumônes dans des églises de Valleyfield, ainsi que des bicyclettes. On se souvient que la semaine dernière, le sergent Girouard et le constable Rochefort durent se servir de leur revolver pour pouvoir arrêter Lalonde.

Lalonde qui a déjà un dossier plutôt chargé ira donc réchauffer les dalles d'une des cellules de St-Vincent de Paul pour la durée de deux ans.

## M. J. Masson décédé aux Etats-Unis

Il est le frère de Mme Honoré Lacombe de Valleyfield

Le 11 mars dernier fut chanté le service funéraire de M. Josaphat Masson, décédé au Wauregan, Conn.

Le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur par M. l'abbé F.-X. Chicoine, assisté de MM. les abbés Bérubé et Messier.

M. Masson fut inhumé au cimetière du Sacré-Coeur.

MM. Léon Brodeur, Léo Bousquet, Jeffrey Yargeau, Nephthalie Charland, Charles Carigan et Stanislas Jarvis étaient les porteurs.

"L'association est heureuse de dire qu'elle entend continuer ses recherches en vue de fournir aux pêcheurs toutes les facilités d'accès aux cours d'eau".

Témoignage de gratitude

Immédiatement après la lecture du rapport, le recorder en chef, Amédée Thouin, de Montréal, vice-président de l'association, a présenté à M. Nobbs une Obligation de la Victoire en reconnaissance des excellents services rendus par ce dernier aux membres et aux pêcheurs en général au cours de ses mandats d'office.

Le nouveau bureau de direction élu à la réunion doit faire parvenir à l'hon. Camille Pouliot, ministre de la chasse et des pêcheries, une liste de 22 résolutions.

## Grande soirée théâtrale chez les Zouaves les 10 et 11 avril

Chaque année, les gens, désireux d'oublier pour quelques heures leurs soucis, se rendent en grand nombre au sous-sol de la Cathédrale pour assister à la séance des Zouaves. Là ils sont certains de passer une soirée remplie de rires et de rigolades.

Cette année, ils auront encore l'occasion d'aller assister à une grande soirée théâtrale, car c'est mercredi et jeudi, 10 et 11 avril prochain, qu'elle aura lieu.

Le programme promet d'être très intéressant. On présentera deux comédies, l'une ayant pour titre "Le cas de M. Benoit" et l'autre "Une nuit orageuse". Dans la pièce "Le cas de M. Benoit" le rôle principal sera joué par M. Lebrét, qui sera

l'artiste-invité. Les autres acteurs seront MM. Irénée Tessier, Agénon Dupont, Jean-Denis Dandurand et Lucien Delisle, commandant de la Cie des Zouaves.

La pièce "Une nuit orageuse" sera jouée par M. Raphaël Guérin, qui se promet de faire rire les plus sérieux. Il sera accompagné de MM. Robert Châtigny, René Loïselle et Lucien Delisle.

Un combat de lutte qui durera 60 minutes, terminera la soirée. Ce combat sera donné par les deux plus comiques acteurs de la Cie des Zouaves.

Qu'on se rende donc en grand nombre à cette séance annuelle des Zouaves.

## 7 personnes arrêtées samedi dernier

Ils avaient fêté un peu trop fort

Quarante jours sans boire, vous l'avez dit, comme dirait "Pit" Caribou, ça commence à être quelque chose. Et c'est pourquoi samedi dernier plus d'un disciple de Bacchus s'est laissé tourner la tête par les effets pas toujours gais de la boisson envirante.

Pour résumer les faits, sept jeunes personnes, dont l'âge variait entre 25 et 60 ans ont été recueillies par la police de Valleyfield en fin de semaine dernière. Certains d'entre eux, une fois rendus au poste de police, se sont peut être crus des "Tarzans" et les membres de la police ont certainement eu de bonnes imitations du fameux cri de l'homme-singe.

Sur des plaintes portées par des propriétaires d'établissements où l'on vend des liqueurs, la police a arrêté sept personnes dont cinq ont été libérées tandis que deux autres comparaitront probablement lundi prochain devant le recorder.

## Assemblée de la Croix-Rouge à Valleyfield, lundi

La prochaine assemblée de la Croix-Rouge Canadienne, section Valleyfield, aura lieu lundi soir prochain, à 8 heures, au soubassement de l'Eglise Unie.

Tous les intéressés sont priés de se rendre nombreux à cette assemblée générale mensuelle.

## Chasse aux voleurs de bicyclettes

Des recherches effectuées un peu partout

L'épidémie de vols de bicyclettes, qui sévissait dans la ville de Valleyfield depuis les premiers beaux jours du printemps, semble maintenant complètement sous contrôle. La police de Valleyfield, sous l'habile direction du Chef Lanctôt, a effectué plusieurs arrestations à date.

La semaine dernière c'était au tour de Ildéa Lalonde a se faire pincer, mais cette semaine c'est au tour d'un individu demeurant tout près de Valleyfield.

En effet, la semaine dernière le détective Rho, de la police provinciale, et le capitaine Marleau, de la force constabulaire de Valleyfield, ont mené à bien une enquête très épineuse.

A date on a retrouvé quatre bicyclettes, dont deux à Valleyfield et les autres à Huntingdon. L'individu qui a volé ces bicyclettes n'est pas encore arrêté, mais des procédures seront prises au cours de la fin de semaine.

Le voleur procédait ainsi: Il volait deux bicyclettes à Valleyfield et les revendait à Huntingdon, puis il en volait deux à Huntingdon et les revendait à Valleyfield. Ce qui rendait les recherches plus difficiles.

Tout de même le détective Rho et le capitaine Marleau ont su mener à bien cette enquête et l'arrestation du voleur n'est plus qu'une question d'heures.

Pour votre rapport d'

## Impôt sur le revenu

Voyez

Robert Sauvé, B. A.

Etudes Commerciales Supérieures

Tél. 706

57, rue Nicholson

Valleyfield, P.Q.

# Les Braves perdent deux parties

## Les Braves perdent à Québec

Par la marge d'un point

La série de 3 dans 5 pour le championnat senior de la province entre les As de Québec et les Braves de Valleyfield sera probablement plus contestée qu'on l'aurait tout d'abord prévu.

La série s'est ouverte dimanche dernier dans l'après-midi, à Québec, par une victoire des As au compte de 4-3. La troisième partie sera jouée également à Québec et si une quatrième partie est nécessaire elle sera jouée à Valleyfield dimanche prochain.

Valleyfield a donné beaucoup de fil à retordre aux joueurs de Don Penniston. Le Valleyfield avait même une avance de 3-2 lorsqu'a débuté la troisième période. Mais un ralliement de deux points des As leur a permis de s'assurer les honneurs de la rencontre.

Norm Larson a été le pilier des attaques du Québec alors qu'il a enregistré deux points. Bill Robinson et Utric Tondreau ont scoré chacun une fois. Rosario Joannette, Bert Connolly et Jacques Toupin ont été les compteurs du Valleyfield.

Robinson a compté le premier point de la rencontre moins de deux minutes après le début des hostilités. Peu après Joannette a égalé le score pour les Braves, mais Larson a redonné une avance d'un but aux As. Avant la fin de l'engagement Toupin a placé les deux équipes sur un pied d'égalité.

Connolly a compté l'unique point de la deuxième période. Dans la troisième, Larson et Tondreau ont déjoué tour à tour Johnny Lascelles pour faire tromper les couleurs du Québec.

Lascelles fut l'étoile du Valleyfield et a exécuté plusieurs arrêts spectaculaires. Il a fortement impressionné les spectateurs par son habileté et son adresse.

Valleyfield: Buts, Lascelles; défenses, Anderson, Brennan; centre, Campeau; ailes, Plamondon, Drillon; subs, Poissant, Connolly, Joannette, Vinet, McIntosh, Toupin, Boyer.

Québec: Buts, Bouvrette; défenses, Colville, Baldwin; centre, Reay; ailes, Robinson, Dartnell; subs, Marchand, Tremblay, Emberg, Larsen, Tondreau, Thorpe, Wilson.

Arbitres: Murray, Bennett.  
Première période  
1—Québec, Robinson

|  |       |
|--|-------|
| (Dartnell) .....                           | 1.39  |
| 2—Valleyfield: Joannette (Brennan) .....   | 4.37  |
| 3—Québec: Larsen (Tondreau-Tremblay) ..... | 11.51 |
| 4—Valleyfield: Toupin .....                | 18.02 |
| Punitions: Baldwin, Robinson.              |       |
| Deuxième période                           |       |
| 5—Valleyfield: Connolly (Toupin) .....     | 6.25  |
| Punitions: Anderson, Campeau, Baldwin.     |       |
| Troisième période                          |       |
| 6—Québec: Larsen (Tremblay-Colville) ..... | 9.50  |
| 7—Québec: Tondreau (Tremblay) .....        | 11.20 |
| Punition: Tremblay.                        |       |

## Le trophée Lord Elgin à Ormstown

L'équipe de McGerrigle bat Québec par 15-7

Les représentants du Ormstown Curling Club ont remporté le trophée Lord Elgin pour une troisième fois quand ils ont défait l'équipe de Québec par le compte de 15-7. Par cette victoire le club Ormstown est le seul à remporter le trophée Elgin en trois occasions. Il remporta pour la première fois le trophée en 1930 et en 1937 il renouvela son triomphe et établit un record par sa victoire samedi dernier.

M. R. F. Walsh, vice-président de la Canadian Branch présenta le trophée et les médailles aux vainqueurs.

Résultat pour le trophée Lord Elgin.

| Ormstown         | Québec           |
|------------------|------------------|
| R. Brunet        | J. P. Lemieux    |
| D. F. McKeegan   | F. E. Beaudry    |
| Dr. Stalker      | W. L. B. Bennett |
| W. G. McGerrigle | C. H. Handley    |
| Score—15         | Score—7          |

## Howick

Faits divers à Howick

29 mars: Sous l'aimable invitation de M. le curé, les paroissiens de Howick se sont réunis en l'église paroissiale pour entendre les "Sept Paroles du Christ", interprétées par une chorale de Valleyfield, sous l'habile direction de M. Irénée Tessier. Touchaient l'orgue, Mme Lemay-Smith, de Melocheville et Mlle Marcelle Jeanneau, de Howick.

L'oratorio des Sept Paroles du Christ de Théodore Dubois était commenté par M. le curé. Chacun des commentaires renouvelait une

## "Bingo - Marathon"

N'oubliez pas, les 17 et 18 avril, au sous-sol de la Cathédrale, bingo-muet nouveau genre avec des prix - surprise qui plairont à tous. Aussi 20 beaux prix de présence. Venez en foule contribuer au succès de l'Oeuvre des Vocations Sacerdotales.

phase du drame de la croix. Il a su traduire avec expression les paroles latine chantées, et rallumer dans tous les coeurs une flamme nouvelle de piété.

Remercions de tout coeur, ceux qui ont fait de cette fête un véritable triomphe à Jésus-Hostie.

1er avril: Le dimanche de Pâques, à la messe basse, les Enfants de Marie de Howick firent les frais du chant. Par des cantiques pieux, solennels et eucharistiques, elles ont réhaussé la beauté de cette fête. Félicitations sincères à ces demoiselles.

2 avril: Nous offrons nos sincères condoléances à M. et Mme Léo Parent de Howick, éprouvés par la mort de leur enfant, Jean Parent. La cérémonie des Anges a eu lieu lundi après-midi. Etaient porteurs, André Parent, Roma Jenneau, Aimé Slevan et Antoine Barbeau.

## Les activités du Club Cycliste Inc.

Un programme des plus remplis

Une organisation encore jeune et qui va toujours de l'avant, c'est le Club Cycliste Salaberry Inc. Mercredi dernier avait lieu au local du club, l'ouverture d'un cercle d'étude pour les jeunes membres. Prés de vingt membres étaient présents et l'on procéda aux élections.

M. René Mercier fut élu président et M. Aimé Leboeuf vice-président. Après les élections le promoteur du club, M. Eugène Daigneault, expliqua aux membres les buts et les fins du cercle d'étude.

Pour les plus âgés, le 9 avril prochain aura lieu l'ouverture de leur cercle d'étude. Tout comme pour les plus jeunes on procédera aux élections du président et vice-président.

Mercredi prochain, le 18 avril, on donnera une conférence aux membres du cercle d'étude des jeunes. Il traitera de "Jésus à votre âge".

Il fut aussi décidé à la dernière assemblée du conseil que la première parade de Club Cycliste aura lieu au cours du mois de mai.

L'ouverture des courses, que tous les cyclistes attendent avec impatience, aura lieu aussi au mois de mai. Il y aura, comme par le passé, trois classes au programme.

## Trois joueurs du Valleyfield avec Canadien

Vendredi soir prochain au Forum

Joannette, qui n'a malheureusement pas joué pour le Canadien dans la série semi-finale contre le Toronto, sera utilisé par Léo Dandurand, vendredi soir prochain,

## Les Braves perdent la 2e partie contre les As, 4-2

Le hockey amateur est fort populaire à Montréal. Nous en avons eu la preuve encore une fois au Forum, hier soir, quand une foule de plus de 12,000 personnes — il n'y avait plus de billets à vendre à 8 h. 30 — a assisté à une joute absolument enlevante entre les As de Québec, champions de la ligue Senior, et les Braves de Valleyfield, champions de la ligue Interprovinciale.

Les As, tel que prévu généralement, l'ont emporté par 4 à 2 pour prendre une avance de deux victoires à aucune dans une série de 3 de 5 pour le championnat senior

contre les anciens Maroons de Tommy Gorman.

En plus de voir évoluer Joannette, les spectateurs auront l'avantage de voir aussi à l'oeuvre "Tod" Campeau du Valleyfield. Nos deux fameux joueurs s'aligneront avec des étoiles telles que Wilfie Cude et Jerry McNeil, gardiens de buts pour le Canadien, ainsi que Sylvio Mantha, Walter Buswell, Aurèle Joliat, Mike McMahon, Jean Pusie, Howie Morenz jr, Johnny Gagnon, Pit Lépine, Georges Mantha, Armand Mondou, Gerry Heffernan, Fernand Majeau et Gordie Drillon, aussi du Valleyfield, et qui a joué plusieurs années pour les Habitants, Marcel Raymond, Gus Rivers, Paul Haynes, Rod Lorrain, Léo Gaudreault et enfin Toe Blake.

Tommy Gorman de son côté a su rassemblé tous les anciens Maroons et aura droit, tout comme Dandurand, à se choisir trois joueurs actifs. C'est-à-dire trois joueurs qui évoluent encore présentement.

Cette partie sera jouée vendredi soir et les profits de cette rencontre seront distribués à des oeuvres de charité.

de la province, mais les Braves, tel que prévu également, ont offert une magnifique résistance, une résistance dont ils peuvent être fiers et ils furent constamment applaudis par une foule qui était tout heureuse de pouvoir enfin voir les Braves à l'oeuvre au Forum — on le demandait à grands cris depuis le début de la saison — et il est aisé d'ajouter que cette foule n'a pas été trop déappointée malgré une défaite de leurs favoris.

Lascelles brûle

Le vétéran gardien de buts des Braves, Johnny Lascelles, fut l'étoile de la joute, faisant des arrêts miraculeux au moins huit ou dix fois, pour ainsi sauver les siens d'une défaite qui aurait été humiliante. Il fut aussi le grand inspirateur des Braves, du moins nous le croyons.

Lester Brennan afficha une tenue solide à la ligne bleue tandis que Gerry Plamondon, Jacques Toupin, "Kitoute" Joannette, Campeau et Vinet furent les meilleurs des Braves. Joannette oublia toutefois de passer le puck assez souvent, ce qui n'aida pas les Braves car il aurait peut-être pu donner une couple de buts aux siens s'il avait su passer à temps.

Arbitres: Bennett et Murray.

Première période  
1—Québec: Larson (Tondreau) 14.10  
Punitions: Marchand, Robinson.

Deuxième période  
2—Valleyfield: Toupin (Anderson) ..... 15.30  
Punitions: Connolly, Marchand, Brennan.

Troisième période  
3—Québec: Wilson (Baldwin) 2.12  
4—Québec: Wilson (Thorpe) 9.10  
5—Valleyfield: Vinet ..... 11.40  
6—Québec: Tremblay (Larson) 17.05  
Aucune punition.

Rendez-vous chez "Bill" Piché

NE LE DETRUISEZ PAS PARCE QU'IL EST

# Sale

Nous prendrons votre vieux chapeau et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, nous le remettrons COMME UN NEUF.

Il en est ainsi des souliers pour hommes et dames. Qu'il s'agisse d'un bon CIRAGE ou de TEINTURE, ne craignez pas de le confier à un expert:

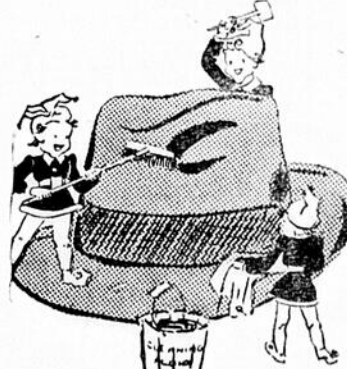
## "Bill" Piché

Salon de cirage et de teinturerie des souliers, rebloquage, nettoyage des chapeaux.

-0-

5, rue du Marché, VALLEYFIELD, P.Q.

(Sous-sol du magasin Paul E. Bourdon)



APPELEZ-NOUS  
On va chercher et on délivre  
Tél. 631

## Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar

Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

Coin Victoria et Nicholson - - - Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

## Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

# NOUS FERMERONS NOS MAGASINS

LE

## Mercredi après-midi

*Jusqu'au 15 décembre -- afin de permettre quelques loisirs à nos employés. Nos clients voudrons bien en prendre note.*

|   |  |   |  |   |
|---|--|---|--|---|
| <p><b>L.-N. Leduc Enrg.</b><br/>J.-L. LAMOTHE, prop.<br/>LIBRAIRIE<br/>10, Nicholson Tél. 127</p>   | <p><b>Mlle Jeanne Lalonde</b><br/>CONFECTION<br/>POUR DAMES<br/>171a, Victoria<br/>Tél. 1286-W</p>   | <p><b>J.-L. Turcotte</b><br/>LINGERIE<br/>203, Victoria Tél. 488</p>                              | <p><b>O. Gauthier Enrg.</b><br/>CHAUSSURES<br/>117, Grande-Ile<br/>Tél. 1034-W</p>                           | <p><b>R.-A. Beamish<br/>Stores Co.</b><br/>M. DUMONT, gérant<br/>277-279, Victoria<br/>Tél. 501</p> |
| <p><b>Gérard Guindon</b><br/>FOURRURES DE<br/>CHOIX<br/>47, du Marché<br/>Tél. 522-W</p>            | <p><b>Mme J. Bte. Côté</b><br/>ENRG.<br/>Cadeaux<br/>Musique - Restaurant<br/>ouvert à cinq heures pour<br/>restaurant<br/>39, St-Laurent Tél. 809</p> | <p><b>Bellerive 5 - 10 - 15</b><br/>M. LAPOINTE, prop.<br/>75, Grande Ile</p>                     | <p><b>T.-A. Laniel</b><br/>BIJOUTIER<br/>12, Nicholson Tél. 243</p>  | <p><b>La Coopérative<br/>Industrielle de<br/>Valleyfield</b><br/>70, Grande-Ile Tél. 74</p>         |
| <p><b>J.-Paul Chatel</b><br/>CHAUSSURES POUR<br/>TOUTE LA FAMILLE<br/>199, Victoria, Tél. 553-W</p> | <p><b>Marchand Frères</b><br/>MEUBLES<br/>209, Victoria Tél. 163</p>   | <p><b>Robert Bernard</b><br/>CORDONNIER<br/>119, Alexandre</p>                                    | <p><b>Charlie Rosen</b><br/>VETEMENTS<br/>POUR DAMES ET<br/>MESSIEURS<br/>40, St-Laurent<br/>Tél. 1015-J</p> | <p><b>P.-J. Brodeur</b><br/>BIJOUTIER<br/>201, Victoria Tél. 111</p>                                |
| <p><b>Lucien Leduc</b><br/>MERCERIE-TAILLEUR<br/>18, du marché Tél. 1292</p>                        | <p><b>La Cie Légaré Ltée</b><br/>MEUBLES<br/>46, Nicholson Tél. 416</p>  | <p><b>Maison du Cadeau</b><br/>JEAN SOLIS<br/>Bibelots - Souvenirs<br/>227, Victoria Tél. 372</p> | <p><b>J.-B. Lefebvre Ltée</b><br/>SOULIERS<br/>35, St-Laurent Tél. 102</p>                                   | <p><b>F.-W. Woolworth<br/>Co. Ltd.</b><br/>5 - 10 - 15c Store<br/>197, Victoria Tél. 90</p>         |
| <p><b>A. H. Besner Ltée</b><br/>FERRONNERIE<br/>18, Nicholson Tél. 34</p>                           | <p><b>Ronaldo Parent</b><br/>MERCERIE<br/>173, Victoria Tél. 822</p>   | <p><b>Chez Léonard</b><br/>MERCERIE POUR<br/>HOMMES ET FEMMES<br/>4, du Marché</p>                | <p><b>La Maison Samuel</b><br/>MERCERIE POUR<br/>HOMMES ET FEMMES<br/>15, St-Laurent</p>                     | <p><b>United 5c to \$1.00<br/>Stores</b><br/>225, Victoria Tél. 767</p>                             |
| <p><b>Valérien Brisebois</b><br/>EPICERIE<br/>292, blvd. du Hâvre<br/>Tél. 823</p>                  | <p><b>Plante et Masse</b><br/>MARCHAND DE<br/>MEUBLES<br/>16, du Marché Tél. 42</p>  | <p><b>Laniel et Fils</b><br/>BIJOUTIER<br/>23b, St-Laurent<br/>Tél. 1380-R</p>                    | <p><b>Henri Cousineau</b><br/>MERCERIE<br/>11, Chaussée<br/>Tél. 1403-W</p>                                  | <p><b>Paul Bourdon</b><br/>MERCERIES<br/>5, du Marché Tél. 631</p>                                  |

### Un menuisier ...

(Suite de la page 10)  
La réponse est affirmative. Scullion, son contremaitre, expert en la matière, avait été envoyé de Toronto par la défenderesse pour faire l'installation des dits réservoirs; il avait l'autorité voulue pour entreprendre la main-d'oeuvre de la tuyauterie en question, la défenderesse l'a reconnue en chargeant à Québec Distillers le coût de cette main-d'oeuvre avec un profit sur le temps de ses employés.

Dr. Vital Lefebvre, surintendant de Québec Distillers, témoignant que Scullion, le matin, avant de commencer cet ouvrage, s'est informé de l'état des réservoirs en question à lui-même et qu'il lui a dit que l'un des réservoirs était aux trois quarts plein et que "l'autre était vide mais qu'il avait beaucoup de vapeurs d'alcool dedans", — ce qui était exact — et que Scullion aurait répondu "qu'il pouvait manoeuvrer l'ouvrage". Bien que le témoignage de Lefebvre ne soit pas corroboré, la Cour croit qu'il contient la vérité.

D'abord, Lefebvre doit-il être considéré comme un témoin intéressé, lorsque le demandeur ne peut le rechercher en justice par suite de cet accident?

Le dit Lefebvre était l'employé et le préposé de Québec Distillers Inc., le patron régulier du demandeur. Or le demandeur, ayant réclamié et ayant reçu compensation en vertu de la Loi des accidents du travail, sous réserve de ses droits contre la défenderesse, tout recours lui est interdit contre les préposés de son patron régulier, en raison d'une faute commise dans l'exécution de leurs fonctions, suivant les dispositions de l'art. 9 de la dite loi.

D'ailleurs, il nous semble que, même si Lefebvre est intéressé, sa version est plausible et en harmonie avec les autres circonstances de la cause. Comme Scullion avait le devoir de s'assurer de l'état des réservoirs, tel que susdit, il est plausible qu'il ait demandé des renseignements, à ce sujet, à la personne qui était en état de lui en donner, et s'il l'a fait, il est également plausible qu'il ait reçu des renseignements exacts. Lefebvre n'ayant aucun intérêt à lui cacher la vérité.

La défense a insisté fortement sur la faute qu'aurait commise Lefebvre, en ne faisant pas laver le réservoir en question, après l'avoir vidé. Notons que le présent litige n'a pas lieu entre la défenderesse et la Québec Distillers Inc. et que la faute de Lefebvre, si elle existe, n'efface pas celle de Scullion, commise dans l'exercice de ses fonctions comme contremaitre de la défenderesse, et la faute de ce dernier ayant causé ou contribué à causer l'accident, la défenderesse doit indemniser le demandeur du préjudice subi.

Considérant que le capital alloué au demandeur, par la Commission

## Les paroissiens de Howick fêtent leur chef spirituel, M. le curé J. Downs, le 16 mars

Autres nouvelles de la paroisse de Howick

(D.N.C.)—Dans notre jolie paroisse, le 16 mars, veille de la fête de Saint Patrice, c'était grande fête en l'honneur de notre chef spirituel si dévoué, M. le curé J. Downs. Depuis plus d'un mois les élèves du village se préparaient, sous la direction de leurs bonnes et dévouées maitresses, à célébrer avec dignité cette double fête, qui fut, d'après l'avis de plusieurs témoins, un véritable succès. Le matin de cette cérémonie, un grand nombre de communions furent distribuées. De nombreux luminaires verts et jaunes éclairaient le maître-autel paré de ses plus belles fleurs. De multiples lampions scintillaient aussi au pied de la statue du vénérable Saint Patrice, qui paraissait plus saint et plus grand en ce jour et semblait nous sourire paisiblement du haut de son piédestal décoré du traditionnel trèfle vert. C'était si beau que vraiment, notre petite église nous donnait un avant-goût du paradis.

Après la messe, laquelle fut célébrée par notre digne curé, quelques benjamins de l'école, dans un langage charmant offrirent gracieusement leurs voeux de fête à notre bon curé en lui présentant un riche bouquet spirituel. Tout fut exécuté à merveille. Ensuite les élèves ont chanté la jolie cantate intitulée: "Hymne de la reconnaissance au Créateur". Le second dialogue comprenait une courte biographie de Saint Patrice, l'apôtre infatigable qui convertit presque à lui seul toute la verte Erin.

Après ce merveilleux récit auquel se rattachaient des rapprochements véridiques concernant notre digne pasteur, trois anges, superbement vêtus, à la demande des jeunes figurants viennent dans un langage tout céleste, présenter leurs souhaits à notre bon Père. Le premier ange, personnifiait la "Joie" et tenait dans ses bras une abondante gerbe d'épis d'or, il avait pour mission de semer "la joie" sur la terre; notre bon Père en reçut

des accidents du travail, pour son incapacité partielle permanente, est de \$2,010.50, que le demandeur reçoit des mensualités basées sur le montant dudit capital en conformité de la loi des accidents du travail et qu'en conséquence le montant du dit capital doit être réduit du montant de la perte réelle subie.

Par ces motifs, accueille l'action du demandeur; condamne la défenderesse à lui payer la somme de \$2,089.70 avec intérêts depuis ce jour et les dépens.

(C. S. Beauharnois, 8180)

une large part. Le second personnifiait la "Santé". Habillé de satin rose et blanc, il portait sur son bras gauche un magnifique bouquet de roses, il apportait à notre dévoué pasteur le don précieux de la santé, afin qu'il restât longtemps encore parmi nous. Le troisième portait une robe blanche et une ceinture bleue; sur son bras reposait une lyre, et sa main portait une magnifique corbeille d'oeillets rouges, roses et blancs, il personnifiait le "Bonheur", les uns, disait-il, demandent la richesse, les autres de l'or, mais notre bon Père, ne désire que le salut des fidèles, c'est pourquoi il lui offrait en plus "le bonheur". Ensuite pour couronner ses voeux, il lui présenta de la part de ses enfants reconnaissants un magnifique crucifix de marbre blanc avec corpus en cuivre doré; l'un des anges déposa au pied du crucifix une jolie corbeille de fleurs naturelles. Vint le moment, le plus solennel de toute la cérémonie, ce fut celui où notre bon Père remercia avec émotion toutes les personnes qui avaient contribué au succès de cette inoubliable fête. Avec son humilité coutumière il promit de nouveau d'être entièrement au service de tous ses paroissiens. Enfin, après la faveur d'un grand congé M. le curé fit distribuer par les anges, aux élèves de toutes les écoles de jolies images de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, patronne de notre paroisse.

Qu'il fait bon vivre sous la tutelle d'un aussi bon curé, qui règne comme un roi magnanime sur son petit royaume.

Chacune des écoles de la paroisse avait au préalable exprimé ses voeux de fête et traduit sa reconnaissance à son Pasteur, par l'offrande de riches bouquets spirituels, porte-feuille, bourse et statue du saint curé d'Arç.

La Saint Patrice de 1945 restera donc à jamais gravée dans la mémoire de tous les paroissiens de Howick.

Saveur Délicieuse

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

## La Chambre Cadette adopte une résolution pour la construction du pont Coteau

Assemblée des directeurs — L'assemblée générale aura lieu lundi soir prochain, le 10 avril — Conférencier: M. J.-C. Lefebvre, qui parlera de journalisme

Lundi soir dernier, le 2 avril, le bureau de direction de la Chambre de Commerce des Jeunes tenait une assemblée au club Touriste. M. Paul Bourdon donna un rapport au sujet de la fermeture des magasins. Etant donné que la plupart des commerçants sont consentants de fermer le mercredi après-midi, M. Bourdon dit qu'il allait distribuer à tous les marchands une carte, indiquant que leurs magasins sont fermés ce jour là. Il mérite des félicitations pour son beau travail sur une question aussi difficile. Le public saura à quoi s'en tenir sur ce sujet.

Le président annonça qu'il y aurait une assemblée générale, le 9 avril prochain. Le conférencier-invité sera M. Jean-Claude Lefebvre, journaliste. Il parlera de ses expériences et de ses impressions diverses dans le domaine du journalisme. Il sera présenté par M. Roland Côté.

Une lettre de félicitations sera envoyée au bureau de direction du club "Les Braves" pour la belle tenue que leur club a affichée cette année et pour avoir remporté le championnat. On leur souhaite le plus grand succès dans leur présente série avec les As de Québec.

En terminant M. Maurice Lapointe accuse réception d'une lettre de la Chambre de Commerce Senior de-

mandant qu'on adopte une résolution au sujet de la construction du pont Valleyfield-Coteau. Ce projet, étant une réalisation vitale pour la région, tous l'adoptent à l'unanimité.



"Notre Régulateur de Famille est Les PILULES" du DR CHASE pour les Reins et le Foie

Dans le monde entier, les Juifs célèbrent ces jours-ci la fête du "Passover", en commémoration de la fuite des Hébreux de leur terre d'exil: l'Égypte.

## Cartes professionnelles

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>Georges A. Meloche</b><br/>B.A.<br/>AVOCAT<br/>Bureau: Hôtel de Ville<br/>Tél. 891 Valleyfield Ré. 1280</p>   | <p><b>Gontran Saintonge, C.R.</b><br/>AVOCAT<br/>42, Ste-Cécile Valleyfield<br/>Téléphone 500</p>   | <p><b>Dr P.-E. Larivière</b><br/>médecin-chirurgien<br/>22, rue Jacques-Cartier<br/>Tél. 1246 Valleyfield</p>  |
| <p><b>Robert Besner</b><br/>NOTAIRE<br/>Bureau: 24 Nicholson<br/>Résidence: 307 Victoria<br/>Téléphone 38 Valleyfield</p>   | <p><b>Dr Lorenzo de Grandpré</b><br/>"Rayons Ultra-Violet"<br/>Tél. 146 23, Jacques-Cartier<br/>Valleyfield</p>   | <p><b>Docteur Yvan Brassard</b><br/>Médecin-chirurgien<br/>412, Blvd. du Havre<br/>Tél. 701 Valleyfield</p>  |
| <p><b>J.-M. Lafleur</b><br/>D.E.B.A.<br/>Architecte<br/>Tél. Bureau 88<br/>309, rue Victoria Valleyfield Rés. 20</p>  | <p><b>Arthur W. Sullivan</b><br/>(Successeur de J.-H. Sullivan)<br/>ARPENTEUR GEOMETRE<br/>Valleyfield, P.Q.<br/>Téléphone 401 Casier 124</p>   | <p><b>Dr Armand Déguire</b><br/>MEDECIN-CHIRURGIEN<br/>45, rue Ste-Cécile — Tél. 81<br/>Heures de bureau: 2 à 4 hrs p.m.<br/>7 à 9 hrs. p.m.</p>                   |
| <p><b>Dr Lucien Perron</b><br/>de l'Hôtel-Dieu de Montréal<br/>Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.<br/>Heures de Bureau: tous les vendredis soirs, de 7 à 10 heures; le samedi après-midi et soir.<br/>41, rue Du Marché — Tél. 1220<br/>Téléphone: Montréal L.A. 6868</p> | <p><b>Dr Aimé Leduc</b><br/>Médecin-chirurgien<br/>Téléphone 803 — 79, rue Ste-Cécile<br/>Heures de bureau:<br/>Résidence d'été—Tél. 1156-J-3<br/>Salaberry de Valleyfield<br/>2 à 4 heures l'après-midi<br/>7 à 9 heures le soir</p> | <p><b>LEMIEUX et LAFONTAINE</b><br/>avocats<br/>Bureau: 32, rue Ste-Cécile, tél. 240<br/>A. Lemieux, M.A.L., rés. tél. 553<br/>R. Lafontaine, rés. tél. 1368-w</p> |

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

MARKÉ ENREGISTRÉE

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

Il n'y a pas de meilleur breuvage gazeux au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'ÉPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



TEL. 314 VALLEYFIELD

**BUVEZ**



... IL  
**ETANCHE LA SOIF**

## Au VICTORIA

P. CHARETTE et G. GENDRON, props.

Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.

BAR-B-Q

BIERES et VINS

Cigares - Journaux - Liqueurs  
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



Assortiment complet de bagues et Jones \$20.00 et plus

## LANIEL & FILS Enrg.

HORLOGERS-BIJOUTIERS  
23b, rue St-Laurent, Valleyfield

MONTRES "GRUEN"  
QUALITE ET PRECISION

Page 16

Jeudi, le 5 avril, 1945

## La campagne de la Croix-Rouge à Châteauguay a remporté un beau succès

La campagne de souscription annuelle pour la Section de Châteauguay a remporté un éclatant succès. L'objectif, qui était fixé à \$15,000, a été généreusement dépassé, la campagne venant de se terminer avec le beau résultat de \$2,300, réparti comme suit:

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| Châteauguay Bassin              | \$1,005.00        |
| Châteauguay Village et paroisse | 233.00            |
| Bellevue et Woodlands           | 384.00            |
| Sainte-Martine                  | 345.00            |
| Sainte-Philomène                | 197.00            |
| Saint-Urbain                    | 136.00            |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>\$2,300.00</b> |

La seule condition adverse de la campagne de souscription annuelle de la Croix-Rouge vient de la mauvaise température ou du mauvais état des chemins; conditions d'ailleurs normales, à cette saison de l'année. Les sollicitateurs n'ont plus à donner d'explications relatives à l'oeuvre sacrée en temps de guerre qu'est la Croix-Rouge. Chaque maison fait bon accueil aux visiteurs, on a d'avance réservé sa souscription, qu'on offre généreusement, sans la moindre arrière-pensée. On ajoute que c'est devenu un plaisir de souscrire à une si

belle oeuvre humanitaire, qui atteint toutes les grandes comme les petites souffrances, qui naissent de la guerre ou de ses conséquences, sur tous les points du globe. Il semble toutefois, qu'on est surtout sensible à l'aide efficace apportée aux prisonniers de guerre. Il y a tout un monde de satisfaction d'avoir pu contribuer à l'envoi d'un seul colis de vivres, pour nous du Canada, qui n'avons pas connu les privations au cours de cette longue guerre, qui semble être entrée dans sa dernière période.

Quand nos vaillants soldats goûteront l'immense joie du retour au foyer, après tant de durs sacrifices, qu'ils nous diront ce que la Croix-Rouge a fait pour eux ou pour leurs camarades blessés, nous goûterons, nous aussi, la fierté d'avoir été de la Croix-Rouge.

La Société Canadienne de la Croix-Rouge, Section Châteauguay, remercie tous les sollicitateurs et tous les souscripteurs, qui ont contribué au succès de leur campagne et compte sur leur fidèle appui et la bonne coopération de toutes leurs excellentes travailleuses au cours de la présente année.

## Programme varié pour le 8e Emprunt

Une campagne de publicité intense — Le thermomètre

Les membres du comité de publicité du 8e emprunt de la Victoire se sont réunis mardi soir dernier, au comité national des finances de guerre, pour discuter les nombreux projets de publicité afin d'assurer le succès du prochain emprunt de la victoire.

On érigera, fort probablement sur la rue Victoria, en face de la rue Nicholson, un joli thermomètre qui représentera le monument de Vimy. Ce monument fut érigé à Vimy pour commémorer les soldats canadiens morts au cours de la première guerre mondiale. La construction de ce thermomètre a été confiée à M. Harmel Mercier, qui vient d'obtenir son licenciement du Corps d'Aviation Royal Can- (Suite à la page 9)

## Le conseil 1180 visite les Chevaliers de Colomb, à Soulanges, hier soir

Les officiers des Chevaliers de Colomb rencontrent les membres — Allocutions de M. Lorenzo Bayard, Me Albert Leblanc, Dr Deguire et Frère Samuel — Initiation le 13 mai

Les officiers du conseil 1180 des Chevaliers de Colomb de Valleyfield rendaient visite aux membres de ce conseil qui résident dans les environs de Coteau et de Soulanges, hier soir.

Cette réunion intime a été grandement appréciée par les Chevaliers de Colomb du comté de Soulanges et ne fera que lier plus solidement les Chevaliers de ce côté du fleuve aux résidents des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon.

A la suite d'un banquet, servi dans les spacieuses salles de l'Hôtel Lacasse, M. Lorenzo Bayard, grand-chevalier du conseil 1180, présenta les officiers de son conseil et les invités d'honneur aux quelques 50 Chevaliers des environs de Soulanges. On re-

marquait: Frère Samuel, M. Bougeois, Dr McCabe, Dr Deguire, MM. Rosario Rousseau, Joseph Dégré, Camille Doucet, Trefflé Broissolt, Arthur Brault, Rémi Hallé, Albert Leblanc, Roméo Pharand, Médard Demers, Philippe Boyer et Roméo Bertrand. "La Gazette" était représentée par M. Jean-Claude LeFebvre.

Le Grand-Chevalier félicita les Chevaliers du comté de Soulanges pour leur magnifique coopération dans le passé et leurs expliqua que le but principal de cette réunion intime était de mieux se connaître. M. Bayard fit un résumé des nombreuses oeuvres accomplies par le conseil 1180 au cours des deux dernières (Suite à la page 9)

## La Croix-Rouge dépasse son objectif de \$15,000

La rapport final sera publié la semaine prochaine — Derniers rapports très encourageants

L'objectif de \$15,000.00 de la Croix-Rouge pour le district de Valleyfield est enfin dépassé. C'est l'heureuse nouvelle que nous annonçait le comité d'organisation au cours de la journée d'hier.

Bien que l'objectif ait été atteint, plusieurs sollicitateurs n'ont pas encore fait parvenir leurs rapports et l'on s'attend à ce que l'objectif soit dépassé de quelques centaines de dollars.

Il n'est pas nécessaire de chanter sur tous les tons les bienfaits que la Croix-Rouge, canadienne appor-

te à nos combattants sur tous les fronts de guerre.

Ceux qui ont eu l'avantage de rencontrer des vétérans de cette guerre, ont certainement été surpris des éloges que tous les rapatriés ont à faire de la Croix-Rouge. Un grand merci au nom de l'humanité va à tous ceux qui ont bien voulu souscrire et ceux qui ont un frère, un ami, un fiancé dans l'armée ont bien répondu à l'appel qui leur a été lancé.

## A NOS ABONNES

A cause des nouvelles restrictions du papier, la direction de ce journal se voit dans l'obligation de reviser sa liste d'abonnés.

Nous prions donc nos abonnés de l'extérieur, ceux que nous ne pouvons voir personnellement, d'envoyer leur renouvellement au bureau ou de rencontrer nos correspondantes locales. Réglez vos arrérages immédiatement.

Nous ne voudrions pas rayer les noms des vieux abonnés, même si la demande de nouveaux abonnés est nombreuse. On voudra donc tenir compte de cet avertissement préalable.

LA DIRECTION



## PLACEZ VOS MANTEAUX EN SECURITE

**2%**

et ayez une assurance individuelle de 12 mois

Appelez, nous irons les chercher

et nous les garderons dans nos six voûtes modernes construites en béton et à l'épreuve de l'humidité, du vol, du feu et des mites. Ces voûtes peuvent contenir de 1200 à 1500 manteaux.

Vous paierez à l'automne seulement

Notre service d'entreposage est garanti. C'est notre spécialité depuis de nombreuses années.

Taux 2% de votre propre évaluation

## N. A. OSTIGUY

Maison responsable pour plus d'un demi-siècle en affaires.

215, RUE VICTORIA

TEL. 71

VALLEYFIELD, P.Q.